L'ÉTOILE
DE LA
MISSION FRANÇAISE
DE L'ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST
DES SAINTS DES DERNIERS JOURS

« *Si vous persistez dans ma doctrine, vous serez véritablement mes disciples ; et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira* ».

Jean, VIII, 31-32.

N° 2 FÉVRIER 1936 Vol. 9

CONNAISSEZ LES MORMONS

Les Mormons forment un peuple à l'esprit pratique ; leur religion en est la cause. Ils croient en un Dieu personnel à forme humaine. Ils croient à la résurrection littérale des corps. Ils croient que la mort est seulement une séparation temporaire de l'esprit et du corps. L'esprit est cette partie de l'être humain qui ne meurt jamais et la résurrection est un procédé pour réunir à nouveau l'esprit au corps devenu immortel. Ils croient en outre que l'entière famille humaine vit au delà de la tombe, c'est-à-dire que la résurrection sera universelle. Ils croient à la progression éternelle de l'humanité vers Dieu, à l'image duquel l'homme est fait. Ils pensent que l'homme ne peut pas être sauvé par l'ignorance, qu'il faut par conséquent, — et c'est son devoir, — qu'il fasse tout ce qu'il lui est possible de faire pour son développement personnel, l'augmentation de ses connaissances, l'acquisition de la sagesse et de la compréhension. Ils pensent que « l'homme a été créé pour prendre part à la joie ». Ils croient à la paternité de Dieu et que, par conséquent, tous les hommes sont frères, étant enfants de Dieu. De ce fait, ils ne croient pas aux différences sociales, mais ils croient à l'égalité sociale, politique et économique. Ils suivent rigoureusement cette parole de Thomas Jefferson, écrite dans la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis en 1776, laquelle dit : « Tous les hommes naissent libres et égaux ». Ils pensent que nous nous développons par l'activité et l'effort personnel. Ceci aussi a été un des points de leur doctrine que « le paresseux ne doit pas manger le pain du travailleur, ni en porter les habits ». Ils croient à l'épargne, au travail et que chacun devrait bénéficier du travail qu'il fournit. Le douzième Article de Foi dit également : « Nous croyons que nous devons obéir aux rois, aux présidents,

aux gouverneurs et aux magistrats, que nous devons aussi respecter les lois, les honorer et les soutenir ». Le treizième Article de Foi dit : « Nous croyons que nous devons être honnêtes, fidèles, chastes, bienfaisants, vertueux et faire du bien à tous les hommes ».

D'ailleurs, en conformité des déclarations précitées et de quelques autres croyances, les Mormons doivent être de bons citoyens, loyaux et fidèles aux gouvernements établis dans les pays où ils vivent. Ils doivent se conduire en bons voisins et il leur est recommandé d'aimer tous les hommes et de mettre pleinement en pratique la Règle d'or, c'est-à-dire la maxime : « Fais aux autres ce que tu voudrais qu'on te fit ». Actuellement, il y a des Mormons dans toute l'étendue des Etats-Unis d'Amérique. Ils y ont organisé des Branches dans chaque Etat, ainsi qu'au Canada et au Mexique. Sept cent cinquante mille d'entre eux habitent aux Etats-Unis. Ils ont la majorité dans l'Etat d'Utah seulement. Mais seulement les 60 0/0 des habitants sont Mormon. Ainsi, ils ne sont donc pas définitivement organisés en groupes distincts des non-Mormons. Que ce soit dans l'industrie ou dans les affaires, ils se trouvent mêlés avec les non-Mormons. De plus, comme ils sont tenus d'être des citoyens loyaux, ils doivent, tout comme les autres, être soumis aux mêmes lois et aux mêmes règlements. Par conséquent, la crise économique actuelle a affecté les Mormons tout aussi bien que toutes les autres personnes en Amérique. De plus, le peuple Mormon ne désire pas vivre à l'écart du restant du peuple. Ils ressentent que leur idéal de vie et les relations qu'ils doivent entretenir vis-à-vis des hommes leur rendent nécessaire de vivre au milieu d'eux, de travailler avec eux et ce ne pourra être que lorsque les autres auront accepté leurs points de vue concernant l'organisation industrielle qu'un système économique, en accord avec leurs croyances religieuses, pourra être établi. Un tel système, dans tous les cas, doit être placé sous le contrôle du gouvernement civil. Il est enseigné, avons-nous dit, aux Mormons d'être honnêtes, fidèles, chastes, bienfaisants, vertueux, etc... Ils doivent aussi se conformer aux lois de l'hygiène, aux lois mentales et spirituelles convenables. A ces fins, il leur est recommandé de vivre simplement, d'une vie régulière, d'observer toutes les lois de la santé comme celles d'une alimentation saine. Par conséquent on leur enseigne d'éviter de faire usage des boissons alcooliques, du tabac, du thé, du café, et en général de toutes sortes de boissons contenant, soit des principes narcotiques ou excitants. Pour vivre conformément à ce que Dieu attend d'eux, ils pensent qu'ils doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour être heureux et forts.

Leurs enseignements et leurs pratiques font d'eux des employés et des travailleurs excellents, car ils doivent faire preuve de probité et être consciencieux vis-à-vis de ceux qui les emploient. On leur a appris à se dévouer pour autrui. Par conséquent ils doivent se dévouer à l'intérêt de leurs employeurs tout autant et plus qu'à leur intérêt propre. De plus, on leur a appris à porter secours à ceux qui sont dans la nécessité ou dans le besoin. Ainsi ils contribuent généreusement aux œuvres de bienfaisance et à celles qui sont établies pour le bien des humains. Leur système de secours qui consiste à épargner l'équivalent de deux repas, lors du jour de jeûne qui se trouve le premier dimanche de chaque mois et à en donner la valeur pour venir en aide aux pauvres, permet en temps normal de pourvoir aux besoins de tous les nécessiteux et de tous les affligés. Et si ces ressources sont insuffisantes, d'autres offrandes y sont ajoutées, car ces pauvres et ces infortunés étant considérés comme des frères ou des sœurs, il est ainsi pourvu à leurs besoins.

L'Eglise Mormonne croit aux bienfaits de la famille et du foyer. Par conséquent ce peuple est un fondateur de familles et de foyers. Ils pensent que le devoir de toute personne normale est d'élever des enfants. La moyenne des mariages et des naissances parmi les Mormons dépasse nettement celle des autres régions des Etats-Unis (Voir la notice qui se rapporte à la Parole de Sagesse).

Puisque les Mormons croient que les hommes sont pour prendre part à la joie, il en résulte qu'ils considèrent qu'il est de leur devoir de contribuer à faire que cette vie soit aussi joyeuse qu'elle puisse être. Mais l'expérience a démontré qu'elle le devient surtout lorsqu'on la consacre au service d'autrui. Par conséquent, les Mormons font tout ce qu'ils peuvent pour mettre ainsi de la vraie joie et de la satisfaction dans leur vie et dans celle de leurs semblables. Ceci est atteint par l'amour vis-à-vis d'autrui et en se montrant aimable et serviable vis-à-vis du prochain. Il existe chez eux un grand nombre d'organisations propres à contribuer à ces fins. La Société de Secours a fait ses preuves partout dans le monde, là où elle a pu exercer son action. Elle est considérée en Amérique comme l'organisation la meilleure en son genre et celle qui a donné les résultats les plus remarquables à ce point de vue. Elle s'occupe aussi de ses membres pour leur éducation et leur développement spirituel tout aussi bien que de l'aide à apporter en cas de besoin. Pendant la Grande Guerre, le gouvernement américain fit fréquemment appel à la Société de Secours pour réaliser certains projets d'où dépendait le bien-être de la contrée. Cette organisation possède un programme établi pour l'éducation sociale et spirituelle de ses membres. Il donne des résultats vraiment merveilleux en leur aidant à développer leur personnalité.

D'autre part, la Société d'Amélioration Mutuelle comprend tous les membres de l'Eglise lorsqu'ils ont atteint l'âge de 12 ans et de nombreux sympathisants du Mormonisme. Cette organisation s'occupe du temps de loisir des membres et s'efforce de leur procurer des récréations saines et éducatives et tous divertissements d'une franche gaieté. La Société Primaire, elle, prend soin de tous les jeunes membres ou pupilles de l'Eglise ayant de 4 à 12 ans. Son rôle, vis-à-vis des enfants, est le même que celui que la S. A. M. accomplit vis-à-vis des jeunes gens. Toutes ces organisations appliquent dans leurs activités ce principe que « l'homme est fait pour prendre part à la joie ». Dans cet ordre d'idée, elles doivent viser au développement de plus en plus complet de leurs membres, soit mental ou spirituel, soit en connaissance, sagesse, pouvoir ou personnalité.

Actuellement, l'Eglise Mormonne fait figure en Amérique d'une institution remarquable, universellement respectée. Les Mormons ont atteint de hautes situations dans le gouvernement fédéral et des Etats de l'Union, dans l'industrie, les arts, l'enseignement, etc... Il est communément reconnu que la philosophie et le point de vue de l'Eglise Mormonne produit des chefs et que les membres de cette Eglise sont amenés à accomplir tout ce que leurs facultés leur permettent de réaliser. L'Etat d'Utah, le seul où ils aient la majorité, possède une organisation universitaire qui dépasse celle de tous les autres Etats de l'Union Américaine. Les Mormons croient à l'efficacité et à la nécessité de l'instruction profane tout aussi bien que de l'instruction religieuse. Ils fournissent un pourcentage d'étudiants plus élevé que n'importe où ailleurs dans le monde. Le gouvernement fédéral a beaucoup de Mormons à son service, quelques-uns occupant des situations en vue.

Pendant la période difficile de ces dernières années, durant laquelle les conditions politiques, financières et sociales paraissaient être entièrement bouleversées, où une atmosphère orageuse

s'étendait partout, un fait a dominé chez les Saints des Derniers Jours, celui de la ferme et vigoureuse direction des conducteurs de l'Eglise qui s'est exercée en vue du bien commun ; cela a permis aux membres de traverser la crise avec les moindres difficultés. Malgré des obstacles de toutes sortes, leur propagande dans l'œuvre missionnaire n'a pas été arrêtée. L'Eglise a développé son programme dans ses différentes organisations, commençant à celles qui concernent les enfants et la jeunesse, puis les adultes, la Prêtrise étant organisée de façon plus particulière, et ainsi l'Eglise a fait montre de progrès incessants. En raison de cette attitude optimiste et de cette volonté soutenue de vaincre les obstacles, les Mormons se sont mis en relief de telle façon qu'ils se sont fait connaître et apprécier partout. Ils attribuent ce résultat au fait qu'ils considèrent être divinement inspirés et guidés dans leurs actes et appelés à faire connaître au monde les principes du vrai Christianisme. Ils considèrent de plus que c'est en agissant pour cela que le vrai bonheur peut être atteint.

President Clark

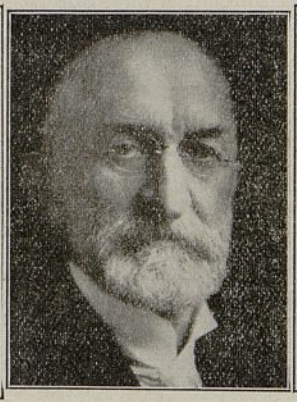

President Grant

President McKay

SOUHAITS

A l'occasion du retour de la nouvelle année, une coutume immémoriale veut qu'à cette occasion nous exprimions notre contentement et notre satisfaction par des souhaits et des cadeaux donnés et reçus ; nous proclamons ainsi à nouveau le message : « Paix sur la terre ! Bienveillance envers les hommes » ! Cette année cependant, nous exprimons nos souhaits avec des sentiments intérieurs mêlés d'appréhension.

C'est avec respect et reconnaissance que nous recevons les bontés et les bienfaits du Seigneur et son inspiration nous guidant et nous dirigeant vers notre avancement. Nous le remercions de la protection qu'il nous accorde, maintenant et chaque fois qu'il nous favorise ; alors nous sentant protégés, nos cœurs sont pénétrés d'un sentiment de parfaite sécurité.

De même, lorsque nous considérons la situation de l'Eglise pendant cette année écoulée, nous y trouvons des motifs de gratitude et d'encouragement. La loyauté et la fidélité des membres de l'Eglise se manifeste dans beaucoup de domaines où ils déploient leur expérience et leur habileté à faire face aux difficultés économiques et à en réparer tous les désastres. Cinq nouveaux Pieux, cinquante-six nouvelles paroisses ont été créées depuis le 1er janvier 1935. Une amélioration soutenue dans les réunions de la Prêtrise ; une meilleure fréquentation des réunions de classes et de collèges, une plus grande application pour remplir tous les devoirs de fraternité, tout cela indique un intérêt plus grand porté dans l'activité religieuse. Il y avait dans les champs de missions, 417 missionnaires de plus à la date du 30 septembre écoulé qu'il y en avait un an auparavant, bien qu'il y ait toujours dans le monde des difficultés économiques très grandes et le fait que les offrandes de dîme et de jeûne ont augmenté est une indication démontrant la foi indéfectible des membres de l'Eglise. Véritablement, en se plaçant au point de vue de l'Eglise, il y a un grand motif de se réjouir.

Des sentiments d'appréhension se font jour, toutefois, lorsque nous considérons l'insécurité, l trouble et la confusion qui existent à l'heure actuelle entre les nations. Un éminent homme d'État a très bien analysé cette ituation en disant : « Les hommes crient : Paix ! Paix ! mais il n'y a pas de Paix ». Il n'y en aura pas non plus tant que l'esprit de justice ne sera pas celui qui dominera dans l'humanité. Plus de dix-neuf siècles se sont écoulés depuis que le Christ enfant vint dans le monde. Sa mission divine, ainsi que les anciens Prophètes l'avaient prédite, était d'apporter la lumière à ceux qui sont assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort et de guider leurs pas vers le chemin de la paix.

Le Seigneur se rend parfaitement compte que ceux qui, avec entêtement, persistent à rester « assis dans les ténèbres » n'auront jamais la lumière qu'il leur offre. Non contents de s'entrechoquer dans les ténèbres, ils se tournent encore vers ceux qui veulent s'engager dans le chemin de la paix pour les persécuter. De la même façon, à travers les perspectives infinies des siècles, il a vu les millions d'êtres qui, de propos délibéré, allaient rejeter tous les bons principes, générateurs d'harmonie, de bien-être et de dignité personnelle et accepter au lieu de cela les principes des querelles, des divisions, des souffrances et de la mort.

Il a eu également la claire vision que dans un temps peut-être éloigné des yeux humains seraient dessillés et qu'ils apercevraient alors que c'est seulement par le Christ et par ses enseignements, que les nations aussi bien que les hommes peuvent avoir la paix.

Il n'y a peut-être pas d'époque dans l'histoire de l'Humanité où le message de la paix ait été aussi proclamé qu'aujourd'hui.

Actuellement, à l'encontre des principes du Christ, la guerre menace la tranquillité des nations. Un ciel nuageux, tout chargé d'orage, plane au-dessus de notre civilisation. Pour de telles luttes, divisions, pour semer la confusion, l'adversaire de la paix lance ses émissaires : l'ambition, la convoitise, la rapacité, l'intempérance, la haine, l'athéisme et toutes les semences d'incompréhension, de déception et d'animosité qui tous exercent leurs ravages de mort.

Toutefois, aussi lourds et aussi chargés que soient les nuages, nous savons que le soleil de la paix est là et qu'il brille encore, et ce sentiment opposé à la force brutale et à l'injustice voit son pouvoir et son influence s'accroître d'année en année.

Des millions de personnes ont le cœur serré lorsqu'elles pensent que les progrès de la science concourent parfois à faciliter la destruction plus rapide des êtres humains.

Ces millions de personnes tiennent haut et ferme l'étendard sacré que symbolise la vie du Christ et par ce fait ils nous acheminent vers le jour où « les épées seront forgées pour en faire des socs de charrue », où « les lances seront transformées en hoyaux, où une nation ne tirera plus l'épée contre une autre nation » et où « elles n'apprendront plus à se faire la guerre ».

Le grand besoin de l'humanité d'aujourd'hui est la paix, « le premier des bienfaits pour l'homme ».

Pour réaliser cet idéal et pour combattre la guerre, les membres de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, au milieu de l'affliction et des persécutions, reçurent la révélation que l'Eglise était appelée par le Seigneur à « travailler pour la paix », non seulement pour le peuple élu, mais pour tous les peuples :

« Et élevez un insigne de paix et faites une proclamation de paix jusqu'aux extrémités de la terre ». Et faites des propositions de paix à ceux qui vous ont combattus, en accord avec la voix de l'Esprit qui est en vous et toutes choses arriveront en vue de votre bien ».

La symphonie merveilleuse des êtres célestes chantant : « Paix sur la terre, bienveillance envers les hommes » a retenti dans le cours des siècles et exerce encore de plus en plus son influence dans le cœur de milliers d'êtres humains. En réalité, l'égoïsme, la cupidité, l'intolérance, l'ambition et tous les autres ennemis de la paix continueront à sévir sur l'humanité, mais leurs déprédations s'exercent avec moins de puissance lorsque la lumière de l'Esprit du Christ est diffusée davantage. Les principes de l'Evangile, source et base de la vie féconde, sont de plus en plus adoptés et acceptés comme guides des nations.

Pour que cette voie continue à être suivie, nous rappelons aux Saints des Derniers Jours, aux hommes et aux femmes sincères de tous les pays, de vivre toujours pour la paix, en harmonie avec les principes de la fraternité des hommes et de la paternité de Dieu. Dans ce but grandiose chacun de nous fera épanouir en son âme l'idéal de la vérité. L'honneur, l'intégrité, la conduite loyale se manifesteront dans les activités et les devoirs de chaque jour ; la bonté et la générosité remplaceront la cruauté, l'égoïsme, le respect de Dieu et de toutes les choses sacrées remplaceront l'incroyance et le cynisme qui engendrent l'étroitesse d'esprit et salissent moralement ; chacun prendra pour idéal de sa vie le divin idéal de Jésus-Christ. La volonté de bien faire s'accompagnera du pouvoir et de la faculté créatrice, elle acquerra son caractère définitif de perfection, et deviendra la bonne ligne de conduite. Chacun acceptera librement ce qu'un monde frivole devra inévitablement accepter un jour comme un fait, que c'est seulement par le Christ et par l'obéissance aux principes de l'Evangile que seront établies la paix sur la terre et les bonnes relations entre les hommes.

Heber J. GRANT.
J. Reuben CLARK, cadet.
David O. Mac KAY.

UN MALENTENDU

Depuis quelque temps la presse relève un incident qui a eu lieu à Short Creek, un très petit village retiré dans les montagnes de l'Arizona, aux Etats-Unis.

Il s'agit de l'arrestation par la police de plusieurs personnes, qui se sont isolées pour pouvoir pratiquer la bigamie. La plupart de ces personnes proviennent de villes Mormonnes, mais elles ont toutes été retranchées de l'Eglise à cause de leur inconduite.

L'Eglise Mormonne ne tolère aucunement la polygamie comme on peut le constater par ce qui suit. Donc le but de ce que nous publions ici, c'est de corriger le malentendu qui existe, paraît-il, trop généralement parmi les éditeurs de certains journaux. C'est une grande erreur de leur part de relier l'incident en question avec l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, à laquelle on donne souvent le nom de l'Eglise Mormonne.

DÉCLARATION OFFICIELLE
de la Première Présidence de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours

ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST
DES SAINTS DES DERNIERS JOURS

Bureau de la Première Présidence :
Ville du Lac-Salé (Utah), 17 *juin* 1933

Aux Présidents
et aux Conseillers des Pieux

Chers frères,

Des rapports suivis nous sont parvenus concernant l'activité d'un groupe qui propage la fausse autant qu'illégale doctrine du mariage plural ou polygamie. Ce groupe est apparemment composé d'apostats de l'Eglise, déclarés ou non, de personnes excommuniées et aussi pour une petite part d'égarés qui, sur d'autres points, sont fidèles à l'Eglise. Il nous a paru sage et opportun à cette date du 17 juin 1933 de publier, à titre d'avertissement et d'exhortation, une Déclaration officielle qui rappelle l'attention sur l'activité du groupe et montre clairement que le groupe et les activités qui en dépendent sont complètement en dehors de l'Eglise. Ces activités sont non seulement illicites et illégales, mais frappées de nullité parce qu'elles sont contraires aux règles de l'Eglise et à la volonté du Seigneur qui a été révélée au Président Woodruff et acceptée par l'Eglise ; par conséquent, les mariages célébrés par ce groupe sont faux et sans valeur.

Il est presque superflu d'ajouter que les activités déployées par ce groupe violent la loi du pays et qu'elles mettent les membres du groupe sous le coup de poursuites criminelles.

Nous désirons que ce sujet soit pleinement et directement rappelé à l'attention de chaque Saint des Derniers Jours, de façon qu'aucun n'ignore plus la fausseté doctrinale autant que l'illégalité des pratiques de ce groupe et de même la chute spirituelle de ses membres et de ceux qui les suivent, sans préjudice des mesures disciplinaires qu'il faudra prendre vis-à-vis de ces activités irrégulières et rebelles à l'autorité.

Tout membre appartenant à ce groupe, adoptant ou pratiquant ces doctrines, ne saurait être considéré comme étant en bonne communion avec l'Eglise. Il ne doit posséder et il ne doit lui être accordé aucun des droits et privilèges appartenant aux membres de l'Eglise, tels que l'entrée dans les Temples, le paiement de la dîme, la participation aux activités des collèges de la Prêtrise et des organisations auxiliaires de l'Eglise et toutes activités soit de l'Eglise, des pieux ou des paroisses. Un tel membre devra, à moins de rétractation et de sérieuse repentance, être immédiatement et formellement passible de l'excommunication, ainsi qu'il est énoncé dans la Déclaration officielle.

La grande loi de la bonne communion avec l'Eglise ne doit pas tomber en discrédit, ni l'honneur et la bonne foi des membres fidèles être exposés à être mis en doute par un groupe de membres rebelles marchant dans le mauvais chemin.

A ces fins, nous vous adressons par poste et en nombre suffisant des exemplaires de la Déclaration officielle ainsi que cette lettre, afin que chaque évêque, dans votre pieu, en soit pourvu d'un exemplaire et qu'il vous en reste également un pour vous-mêmes. Vous désignerez un dimanche où dans votre pieu cette déclaration sera lue à l'occasion du service de Sainte-Cène, de préférence au Jour de Jeûne et vous devrez dire à chaque évêque, dans votre pieu, de lire dans sa paroisse clairement et avec soin ce document lors du service indiqué.

Chaque Président de Pieu et chaque évêque devra immédiatement prendre les mesures pour remédier à toute situation de ce genre se trouvant dans sa juridiction. Il ne faut pas qu'il y ait aucune tolérance ou passe-droit et toute condition illicite doit être traitée rigoureusement et il faut y mettre fin.

Vous-mêmes ainsi que chaque évêque devrez garder ces documents et les montrer à toute personne désireuse de les connaître, afin qu'elle puisse en avoir entière connaissance.

Sincèrement, vos frères dans l'Evangile,

Heber J. GRANT,
A. W. IVINS,
J. Reuben CLARK, jeune,
formant le Collège de la Première Présidence.

DÉCLARATION OFFICIELLE
de la Première Présidence
de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours

Extrait du Deseret News, Section de l'Eglise, 17 *juin* 1933

La Première Présidence a reçu ces temps-ci des lettres demandant quelle était la position de l'Eglise concernant la pratique du mariage plural ou polygamie. Par ces lettres, aussi bien que par certaines publications, — quelques-unes distribuées lors de notre dernière Conférence générale, — il est évident qu'un certain groupe d'individus égarés cherchent à faire adopter des relations conjugales adultères et coupables, sous le couvert de cérémonies fausses et sans valeur de mariage polygamique.

Depuis 1893, l'Eglise, à plusieurs reprises, a pris position contre les mariages pluraux ou polygamiques, déclarant qu'ils ne sont

pas ni ne peuvent pas être pratiqués maintenant; par conséquent aucun membre de l'Eglise ne doit suivre les pratiques corrompues et adultères des membres de cette organisation secrète de conjurés — par réputation — à laquelle l'histoire des Néphites et des Lamanites apporte de nombreuses contreparties. Il nous a alors paru opportun de préciser la position de l'Eglise en ces matières et en même temps de rappeler les faits historiques marquant la position de l'Eglise, lesquels de jeunes membres de l'Eglise, pourraient ne pas connaître entièrement.

L'Eglise et le mariage

Le mariage peut être défini comme étant l'acte, la cérémonie ou le moyen par lequel un homme et une femme sont légalement reconnus comme mari et épouse.

Comme il constitue un contrat pour lequel le consentement des parties intéressées est nécessaire, la loi (canonique et civile) stipule que certaines formalités seront accomplies avant qu'il soit reconnu comme étant légal et pouvant lier les personnes qui s'engagent dans ledit contrat.

Qui dit mariage dit alliance, et l'alliance des époux signifie la responsabilité de l'époux envers l'épouse et de l'épouse envers l'époux, et aussi des parents envers les enfants et des enfants envers les parents.

Le mariage est susceptible d'apporter avec lui de grandes possibilités pour le bien comme pour le mal, pour le bonheur comme pour le chagrin, pour la prospérité comme pour la misère, pour l'honneur comme pour la déchéance, et ce, plus qu'aucun autre contrat dans lequel un homme ou une femme puissent s'engager.

Lorsqu'il fut interrogé par les Pharisiens au sujet des relations particulières entre l'homme et la femme, Jésus répondit : « Au commencement de la création, Dieu les fit, l'homme et la femme, en une seule chair. C'est pour cette raison que l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à son épouse et ils seront deux, mais une seule chair... Et qu'aucun homme ne cherche à séparer ce que Dieu a uni ».

Devoirs des parents envers leurs enfants

Le devoir des parents envers les enfants qui sont issus de leur mariage est clairement défini. Les parents sont dans l'obligation la plus stricte de protéger, d'élever, d'instruire leurs enfants et de les mettre en état de subvenir à leurs besoins. S'ils négligent ces devoirs et si les enfants tournent mal physiquement et moralement, les parents en sont responsables.

Les enfants doivent honorer leurs parents, leur obéir et accomplir toutes leurs justes demandes. Dès les premiers siècles, des lois civiles ont existé, qui ont fait pour ceux qui entraient dans les liens du mariage une obligation sacrée de ces devoirs entre époux, des parents envers les enfants et des enfants envers les parents.

La violation de ces obligations sacrées attire la punition et l'accomplissement de ces devoirs doit se faire strictement.

Lors des premiers temps de l'organisation de l'Eglise, neuf mois après son organisation, le Seigneur parlant sur le mariage disait : « Tu aimeras ton épouse de tout ton cœur ; tu t'attacheras à elle et à aucune autre. Et celui qui regarde une femme pour la convoiter commet un acte contraire à la foi. Il n'a pas l'Esprit avec lui et s'il ne se repent pas, il sera retranché ».

Ceci apparaît aussi dans une révélation donnée un mois après celle qui précède :

« Et de nouveau, véritablement, je vous le dis, que celui qui critique le mariage n'est pas avec Dieu, car Dieu a ordonné le mariage pour l'homme. Par conséquent, il est dans l'ordre des choses, qu'il ait une femme, et tous deux ils seront une seule chair, de façon que la terre puisse répondre aux buts de sa création et qu'ils puissent s'accomplir avec la collaboration de l'homme, en rapport avec son existence avant que le monde fût ».

Les passages que nous venons de citer sont extraits des Doctrines et Alliances, Section 42 et 49, la première révélation donnée le 9 février 1831 et la dernière un mois plus tard.

En ce qui concerne les relations dans la famille se rapportant au mariage, le Seigneur a dit : « Et de nouveau, véritablement je vous dis que chaque homme qui est obligé de faire subsister sa propre famille la fasse subsister et il ne serait pas sage qu'il perde sa couronne » (D. et A., Section 75 : 28).

A cette époque de l'histoire de l'Eglise, la doctrine de l'éternité de l'alliance du mariage n'avait pas encore été révélée. Il est évident que l'Eglise, à ce moment, reconnaissait le système monogame qui a prévalu dans le monde parmi les peuples chrétiens.

Douze ans après les révélations que nous avons citées, le 12 juin 1843, la révélation de l'éternité de l'alliance du mariage, comprenant la pluralité des femmes était annoncée un an avant le martyre du Prophète et du patriarche de l'Eglise.

C'était une doctrine entièrement nouvelle que celle qui annonçait que les relations du mariage continuaient leur effet après la mort, à condition que cette union soit scellée sur les parties contractantes pour le temps et l'éternité par une personne ayant reçu l'autorité de Dieu et étant autorisé à parler et à agir en son nom.

Cette autorité fut conférée autrefois sur Pierre par Notre Seigneur quand il lui a dit : « Je te donnerai les clés du Royaume des Cieux et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les Cieux et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les Cieux (Matthieu, 16 : 19).

Les clés de cette autorité furent remises à Joseph Smith : « Je suis venu vers mon serviteur Joseph pour lui donner ce pouvoir dans les derniers jours et il n'y aura jamais qu'une personne sur la terre à qui ce pouvoir et les clés de cette Prêtrise seront conférés ».

Une cérémonie qui prétendrait lier par delà la vie mortelle un homme avec une femme, laquelle cérémonie n'aurait pas été célébrée par quelqu'un étant autorisé et commissionné par l'homme qui détient les clés de cette autorité de lier sur la terre et dans les Cieux, est sans force et de nul effet quand les gens passent dans l'au-delà.

Il n'y a qu'une seule personne à la fois qui détient les clés de ce pouvoir de lier. Cette personne est le Grand Prêtre Président, le Président de l'Eglise. C'est lui qui détient cette autorité et il peut agir personnellement ou déléguer d'autres personnes pour l'exercer sous sa juridiction pour la durée de temps qu'il lui plaît de fixer ou même jusqu'à la fin de sa vie s'il le veut.

Ce fut après la révélation de juillet 1843, laquelle spécifiait que sous certaines conditions, nettement définies, un homme pouvait recevoir plusieurs femmes, que le mariage plural devint une doctrine reconnue par l'Eglise. Des liens familiaux étaient établis sous ce système et des relations matrimoniales eurent lieu qui furent considérées comme sacrées autant par ceux qui s'y étaient engagés que par tous ceux qui étaient devenus membres de l'Eglise.

Pendant ce temps, la pratique du mariage polygamique fut sévèrement critiquée par toutes les sectes ou dénominations reli-

gieuses, mais ce ne fut qu'en 1874 que le Congrès des Etats-Unis prit définitivement position contre la polygamie et voulut la supprimer. Un membre de l'Eglise qui s'était engagé dans les liens du mariage avec plusieurs femmes était arrêté, traduit devant le jury, reconnu coupable, condamné à payer une amende de 500 dollars et à deux ans de prison.

Un appel fut fait devant la Cour suprême du Territoire, lequel confirma les jugements prononcés. La cause fut alors portée devant la Cour Suprême des Etats-Unis, laquelle décréta que la loi prohibant la pratique du mariage plural était constitutionnelle, par conséquent exécutoire.

Du mois d'août 1877, date de la mort du Président Brigham Young, jusqu'en octobre 1880, le Conseil des Douze, avec Jean Taylor à sa tête, dirigea les affaires de l'Eglise.

A la Conférence Générale d'Octobre 1880, la Première Présidence fut réorganisée. Jean Taylor fut approuvé comme Président avec Georges Cannon et Joseph Smith comme premier et second conseiller.

Pendant toute la période de la présidence de Jean Taylor, de 1880 à 1887, les poursuites judiciaires contre les hommes qui s'étaient engagés dans le mariage plural furent intensifiées.

Par le vote de la loi Edmunds-Tucker, l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours fut spoliée, la Compagnie du Fonds d'émigration perpétuelle fut dissoute et toutes les propriétés appartenant à l'Eglise furent confisquées par le gouvernement. Il ne fut fait exception que pour les bâtiments à l'usage exclusif du culte.

Des centaines de personnes qui avaient contracté des mariages polygamiques furent durement condamnées à de fortes amendes et à la prison. Toute personne qui ne pouvait prononcer un serment établi spécialement pour ceux qui pratiquaient le mariage plural ou y croyaient était inquiétée.

Il devenait évident qu'aucun pouvoir humain ne pouvait empêcher la désorganisation de l'Eglise, et que l'engagement de ses membres de vivre en harmonie avec les lois prescrivant la polygamie était le meilleur moyen de voir revenir la tranquillité pour l'Eglise.

Ce fut alors que Wilford Woodruff fut approuvé comme Président de l'Eglise, en avril 1889. Le 24 septembre 1890, le Président Woodruff promulga sa Déclaration officielle à l'Eglise et au Peuple des Etats-Unis, appelée communément le Manifeste.

Le jour où le Manifeste fut proclamé, le Président Wilford Woodruff écrivit dans son journal : « Je suis arrivé à un moment de ma vie où comme Président de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, je suis dans la nécessité d'agir pour le salut temporel de l'Eglise. Après avoir prié le Seigneur et avoir reçu son inspiration, j'ai rédigé la proclamation suivante, laquelle a été approuvée par mes conseillers et par les Douze Apôtres ».

Après avoir passé en revue la loi fédérale prohibant la pratique de la polygamie et les rigueurs de son application, le Président Wilford Woodruff déclare :

« Attendu que des lois ont été votées par le Congrès défendant les mariages pluraux, lesquelles lois ont été déclarées constitutionnelles par la Cour Suprême en dernier lieu, moi, soussigné, déclare que mon intention est de me soumettre à ces lois et d'employer mon influence sur l'Eglise que je préside pour que ses membres en fassent de même... Et maintenant je déclare publiquement que les Saints des Derniers Jours ne doivent pas contracter aucune sorte de mariage défendu par les lois du pays ».

Le Manifeste était signé par le Président Wilford Woodruff comme Président de l'Eglise.

Après le vote approuvant le Manifeste, qui eut lieu le 6 octobre 1890, le Président Woodruff s'adressant au peuple de la Conférence dit : « Je dois dire devant tout Israël que l'attitude que j'ai prise en promulgant le Manifeste ne l'a été qu'après que j'ai eu prié fermement le Seigneur. Je n'ignore pas les sentiments que cette attitude a fait naître, mais j'ai fait mon devoir ».

La Déclaration officielle du Président Woodruff et son approbation par les membres de l'Eglise assemblés en Conférence générale, fut acceptée par le Gouvernement comme une preuve que la polygamie allait être abolie. Les poursuites consécutives à la loi Edmunds-Tucker cessèrent et un esprit de bon voisinage s'établit entre les membres et non membres de l'Eglise.

En décembre 1891, une année après que fut annoncée la Déclaration officielle du Président Woodruff, une pétition signée par le Président de l'Eglise et le Collège des Douze fut rédigée et envoyée au Président des Etats-Unis, demandant que les violateurs de la loi fédérale prohibant les mariages pluraux fussent amnistiés.

Cette pétition fut aussi signée par le Gouverneur Arthur Thomas, le Juge Charles Zane et plusieurs autres personnalités non membres de l'Eglise. La pétition fut reçue et la demande des signataires accordée par le Président Benjamin Harrison, le 4 janvier 1893, mais à la condition que la polygamie ne serait plus pratiquée par eux.

Le 6 septembre 1893, l'Acte d'Etablissement donnant au peuple d'Utah l'autorisation de former une Convention et établir une Constitution sous le même régime que les autres Etats des Etats-Unis fut présenté par Joseph L. Rawlins, représentant du Congrès, voté par celui-ci et approuvé par le Président.

L'Acte d'Etablissement stipule Section III, art. 1er : « La parfaite liberté des sentiments religieux sera assurée et aucun habitant du susdit Etat ne sera jamais inquiété dans sa personne ou dans ses biens à cause de ses pratiques religieuses, mais le mariage polygamique est prohibé pour toujours ».

La Convention se réunit le 4 mars 1825, une Constitution acceptable était établie et une proclamation du Président Grover Cleveland admettait dans l'Union l'Utah comme Etat souverain.

L'article 3 de la Constitution de l'Etat stipule : « Les ordonnances qui suivent ne peuvent être révoquées que par le consentement des Etats-Unis et du peuple de cet Etat ».

Liberté religieuse. — Polygamie interdite

Premièrement. — La parfaite liberté des sentiments religieux sera assurée et aucun habitant du susdit Etat ne sera jamais inquiété dans sa personne ou dans ses biens à cause de ses opinions religieuses, mais le mariage polygamique est prohibé pour toujours.

28 *mars* 1896. — Le Président Grover Cleveland, en réponse à un mémoire qui a été présenté et approuvé par le Congrès, a restauré à l'Eglise la propriété qui a été confisquée par le Gouvernement en 1887. Ce mémoire fut signé par Wilford Woodruff, George Q. Cannon et Joseph F. Smith, qui constituaient alors la Première Présidence de l'Eglise et par le Collège des Douze. Il fut également signé par Arthur Thomas, Gouverneur, et Charles Zane, Juge en Chef du Territoire.

De tout ce qui précède, toute personne de bonne foi et d'intelligence normale reconnaîtra que ce fut la pratique du mariage polygamique qui conduisit aux rigueurs de la loi Edmunds-Tucker

et ensuite au renforcement des sévérités de cette loi par les autorités.

Il est également évident que tous les moyens réguliers tendant à faire accepter la polygamie comme un rite religieux ont été épuisés ; que plus tard l'Eglise s'est engagée elle-même par sa Présidence, par ses membres assemblés en Conférence Générale et par son approbation de la Constitution de l'Etat, à cesser de mettre en pratique la polygamie. Ainsi notre peuple a solennellement fait connaître au Gouvernement des Etats-Unis qu'il voulait obéir aux lois civiles.

D'autre part, le Seigneur demande à son peuple qu'ils doivent se conformer aux lois ainsi qu'il est montré dans les citations suivantes, lesquelles sont des révélations données à l'Eglise les 22-23 septembre 1832 pour la première, et le 19 janvier 1841 pour la deuxième, soit neuf ans après :

Révélation des 22-23 septembre 1832

« Une révélation de Jésus-Christ à son serviteur Joseph Smith et à six anciens, comme ils unissaient leurs cœurs et élevaient leurs voix vers le Très-Haut.

« Voici, la parole du Seigneur concernant son Eglise, établie dans les derniers jours pour la restauration de son peuple, ainsi qu'il a parlé par la bouche de ses Prophètes et pour le rassemblement de ses Saints qui se tiendront debout sur le Mont Sion, qui doit être la ville de la Nouvelle Jérusalem.

« Laquelle ville sera bâtie, en commençant par la parcelle du Temple, aux frontières occidentales de l'Etat du Missouri et dédicacée par la main de Joseph Smith et des autres avec lesquels le Seigneur s'est plu.

« Véritablement ceci est la parole du Seigneur que la ville de la Nouvelle Jérusalem sera bâtie par le rassemblement des Saints, commençant à cette place, à la place même du Temple, lequel Temple sera construit en cette génération.

« Car, en vérité, cette génération ne passera pas toute jusqu'à ce qu'une maison ait été bâtie au Seigneur et un nuage se reposera sur elle, lequel nuage reflètera la gloire de Dieu dont la maison sera remplie (D. et A., Sec. 84 : 1-5).

Dans cette révélation, le Seigneur déclare définitivement qu'une ville et un Temple seront bâtis à Indépendance (Missouri) et que cela serait accompli pendant la génération existante. A cause de violentes persécutions, l'Eglise se vit contrainte de laisser l'Etat de Missouri, lequel avait été désigné comme lieu de rassemblement des Saints. Par suite des ordres donnés par Lilburn Boggs, Gouverneur du Missouri, douze mille membres de l'Eglise furent obligés d'abandonner leurs maisons et se dirigèrent vers l'Etat d'Illinois où ils établirent la ville de Nauvoo.

Ainsi que nous l'avons dit, une révélation fut donnée à l'Eglise, là, à Nauvoo, le 19 janvier 1841. En voici la teneur :

« En vérité, en vérité, je vous le dis, que lorsque je donne commandement à l'un quelconque des fils de l'homme pour faire un travail en mon nom et que ces fils de l'homme font tout ce qui est en leur pouvoir pour le réaliser et ne se relâchent pas de leur zèle, alors si leurs ennemis viennent à eux et leur empêchent d'accomplir leur travail, je déclare qu'il ne me convient plus de réclamer ce travail de leurs mains, mais je tiens compte de leurs sacrifices.

« Et pour l'iniquité et la transgression de mes saintes lois et commandements, je m'appesantirai sur la tête de ceux qui empêchent mon travail jusqu'à la troisième et la quatrième généra-

tion, aussi longtemps qu'ils ne se repentiront pas et me traiteront en ennemi, dit le Seigneur Dieu.

« C'est pourquoi, c'est pour ces motifs que j'ai accepté les sacrifices de ceux à qui j'ai commandé de bâtir une ville et une maison à mon nom, dans le comté de Jackson (Missouri), travaux qui ont été empêchés par leurs ennemis, dit le Seigneur, notre Dieu.

« Et je vous donne cet exemple pour votre consolation, pour tous ceux auquel un travail a été commandé et qui ont été empêchés de le faire par les mains de leurs ennemis et par l'oppression, dit le Seigneur notre Dieu » (D. et A., Section 124 : 49-53).

A la conférence de l'Eglise d'octobre 1890, qui suivit la publication du Manifeste du Président Wilford Woodruff, le document fut lu devant l'assemblée des fidèles, après quoi, Lorenzo Snow, à ce moment Président du Collège des Douze Apôtres, se leva et lut la motion suivante :

« Je déclare que, reconnaissant Wilford Woodruff comme le Président de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours et le seul homme en ce jour qui tient les clés permettant de lier et de délier, nous le considérons pleinement autorisé en vertu de ses fonctions, à rédiger le Manifeste qui vient d'être porté à votre connaissance et qui est daté du 24 septembre 1890 et que, en tant qu'Eglise assemblée en Conférence générale, nous approuvons sa déclaration concernant les mariages pluraux et qu'elle a qualité d'obligation pour l'Eglise et qu'elle nous lie ».

Cette motion fut approuvée à l'unanimité. Malgré cette déclaration, quelques membres égarés, quelques-uns de ceux qui avaient signé la pétition demandant l'amnistie et des bénéficiaires de cette amnistie, s'associèrent secrètement pour le motif avoué de perpétuer la polygamie ce, à l'encontre de la promesse faite au Gouvernement, en violation des termes de l'Acte d'Etablissement et des dispositions de la Constitution de l'Etat, à laquelle ils avaient prêté serment.

Ayant juré le secret, ces gens se livrèrent à leur propagande illicite ; des rapports de ces activités parvinrent à la Présidence, indiquant que certains membres de l'Eglise enseignaient et mettaient en pratique le mariage plural.

A la Conférence générale de l'Eglise d'avril 1904, le Président Joseph F. Smith, qui avait succédé au Président Lorenzo Snow comme Président de l'Eglise, fit la déclaration suivante aux fidèles assemblés :

« Attendu qu'il résulte de nombreuses informations qui nous sont parvenues, que certains mariages pluraux ont été pratiqués contrairement aux décisions de la Déclaration officielle, communément appelée le Manifeste, rédigée par le Président Wilford Woodruff et approuvée par l'Eglise dans sa Conférence générale du 6 octobre 1890, laquelle défend toute espèce de mariage violant les lois du pays, moi, Joseph F. Smith, Président de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, viens ici affirmer et déclarer que de tels mariages n'ont pas été célébrés, consentis ou sanctionnés par l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, étant à sa connaissance ».

« Et je fais connaître ici, que de tels mariages sont prohibés et si un officier ou membre de l'Eglise célèbre un tel mariage, il devient transgresseur et apostat envers l'Eglise, doit supporter toutes les conséquences qui en dérivent et avec les formes régulières il sera excommunié ».

La résolution suivante fut présentée à l'assemblée et unanimement approuvée :

« Nous, membres de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, assemblés en Conférence Générale, approuvons ici les déclarations du Président Joseph F. Smith, qu'il vient de faire en cette Conférence, concernant les mariages pluraux et approuverons les cours de justice de l'Eglise dans leur application rigoureuse ».

Le 5 octobre 1910, Joseph F. Smith, Anthon H. Lund et John Henry Smith, la Première Présidence de l'Eglise d'alors, adressèrent une lettre au Président de chacun des Pieux de l'Eglise qui contenait en entier le texte de la déclaration faite par le Président Joseph F. Smith à la Conférence générale d'avril 1904.

Dans cette lettre, les Présidents des Pieux recevaient cette instruction d'avoir à notifier aux membres de l'Eglise, dans les Pieux sous leur juridiction, à faire connaître tout cas pouvant exister où une personne a contracté un prétendu mariage en violation de la loi civile ou a enseigné aux autres de le faire et de poursuivre cette personne devant les tribunaux de l'Eglise et de l'excommunier.

Malgré tout ce qui avait été dit et fait sur cette question, il fallut à nouveau aviser les Présidents de Pieux en 1914 ainsi que nous le voyons :

31 *janvier* 1914

Aux Présidents des Pieux et à leurs Conseillers,

« Chers Frères,

« Ayant des raisons de croire que certains membres de l'Eglise sont secrètement engagés dans des mariages illégaux et illicites et encouragent les autres à en faire autant, nous avons jugé utile de vous aviser d'avoir à reporter votre attention sur la communication que nous vous avons adressés à ce sujet le 5 octobre 1910, dont copie est jointe.

« Et croyant, ainsi que nous le déclarons, que ces gens sont sous le coup de toutes les violations portées dans notre communication, nous portons sur eux une attention spéciale, en vous demandant que toute information que vous pouvez recevoir concernant les cas de cette nature soit étudiée et suivie par vous en vue que cette catégorie d'offenseurs soient mis en jugement concernant leur bonne communion dans l'Eglise, car nous les regardons comme coupables s'ils sont dans ce cas de mariage illégal. Faites, je vous prie, la même demande à vos évêques.

« Vos Frères :

« Joseph F. SMITH.
« Anthon H. LUND.
« Charles W. PENROSE.

« Première Présidence ».

***

D'après l'attitude de l'Eglise, les déclarations de sa Prêtrise autorisée et d'après la volonté révélée du Seigneur, indiquée dans les passages cités, il est certain que l'abolition de la polygamie est obligatoire et se justifie pleinement.

Dans la révélation donnée les 22-23 septembre 1832, Jackson, Comté du Missouri, était désigné comme le point de rassemblement des membres de l'Eglise, le lieu où une ville devait être bâtie, ainsi que de même un Temple. Cette œuvre devait être accomplie par les gens de la génération présente.

Mais par suite d'un ordre du Gouverneur par lequel l'expulsion du peuple hors de l'Etat ou bien son extermination étaient ordonnés, l'Eglise fut obligée de laisser l'Etat du Missouri.

Dans la révélation donnée le 19 janvier 1841, neuf ans après, le Seigneur dégage l'Eglise de toute responsabilité et il est dit à ses membres qu'il ne demande plus ce travail de leurs mains et qu'ils peuvent en tirer exemple pour toutes les choses qui leur avaient été commandées et qu'ils ont été empêchés d'accomplir par leurs ennemis.

Ce principe s'applique au mariage plural comme à tous les autres commandements.

Il est rappelé aux membres de l'Eglise que la pratique de la polygamie ou mariage plural n'est pas la seule loi dont la suspension a été autorisée par le Seigneur et approuvée par le peuple. La loi des sacrifices d'animaux, en vigueur dans l'ancien Israël, a été aussi suspendue, mais le Prophète Joseph a assuré qu'elle serait restaurée de nouveau et telle est en effet le sens de la déclaration de Jean-Baptiste en restaurant la Prêtrise d'Aaron. La loi de l'Ordre Unifié a également été suspendue pour être rétablie au temps que le Seigneur trouvera convenable. D'autres lois peuvent ainsi être mentionnées. Les membres de l'organisation secrète (où les membres sont liés par serment) dont nous avons parlé au début de cet exposé, ont fait courir de faux bruits ; nous allons parler de deux de ces allégations (sans lesquelles toutes les autres ne pourraient se soutenir) et ceci pour que tous les membres fidèles de l'Eglise soient mis en garde contre leurs erreurs.

Ils ont allégué que les 26-27 septembre 1886, le Président Jean Taylor reçut une révélation du Seigneur. Le texte en est donné dans des publications mises en circulation ou publiées par les soins de cette organisation.

Sur cette prétendue révélation, on pourrait répondre que les archives de l'Eglise ne contiennent absolument rien. On n'y voit aucun report qu'une telle révélation ait été faite, pas plus que la révélation elle-même. D'après la connaissance personnelle de certains de nous ; d'après la compilation qui a été faite par les collèges présidents de l'Eglise ; d'après l'absence dans les archives de l'Eglise de toute preuve ou document venant à l'appui de cette prétention qu'une révélation ait été donnée, nous pouvons donc affirmer avec une complète certitude que cette révélation n'existe pas.

De plus, aussi loin que l'on peut pousser la chose, tant vis-à-vis des autorités de l'Eglise que des membres de l'Eglise, puisque ces prétendues révélations, si même elles avaient été données n'ont jamais été présentées à l'Eglise ni approuvées par elle, ni par aucun de ses Collèges et qu'au contraire, un règlement inspiré — le Manifeste — a été présenté à l'Eglise qui l'a approuvé ; d'autre part, le Manifeste ayant une règle, des termes, des effets absolument opposés à l'interprétation donnée par la prétendue révélation, il s'ensuit qu'elle ne pourrait avoir ni validité, ni effet pouvant lier les membres de l'Eglise et agir d'après les principes qu'elle énoncerait serait illégal, illicite et non autorisé.

La seconde allégation de l'organisation mentionnée et de ses membres est le fait que le Président Jean Taylor ordonna et mit à part plusieurs membres pour pratiquer les cérémonies du mariage (d'où ils déduisent qu'il s'agissait des cérémonies de mariages polygamiques) et leur donna le même pouvoir d'en ordonner d'autres et de les mettre à part aussi pour qu'ils puissent faire la même chose.

Il n'y a rien dans les annales de l'Eglise montrant qu'une telle ordination et mise à part ait jamais été pratiquée. Il n'y a aucun rapport ou renseignement connu des officiers de l'Eglise faisant connaître qu'un tel événement se soit produit et que pareille chose ait été faite.

D'autre part, une telle action aurait été illégale et nulle parce que le Seigneur a proclamé ce principe « qu'il n'y a qu'un homme à la fois sur la terre à qui les clés de cette Prêtrise soient conférées ». Le Seigneur n'a jamais changé cette règle.

En outre, quatre ans après la date où on prétend que cette soi-disant révélation aurait été faite au Président Jean Taylor et de même quatre ans après la date des prétendues ordinations et mises à part de ces hommes par le même Président Taylor pour la célébration des cérémonies du mariage (présumé polygame), l'Eglise, en Conférence générale, approuvait formellement la Déclaration solennelle présentée à la Conférence par Lorenzo Snow, alors Président du Collège des Douze, attestant que le Président Wilford Woodruff était le seul homme à ce jour (1890) qui tenait les clés des ordonnances de lier ». Cette Déclaration aurait été une fausseté puérile si les allégations de l'organisation étaient vraies. Le Président Lorenzo Snow ne pouvait pas commettre une falsification.

En définitive, sans une révélation directe du Seigneur changeant le principe « qu'il n'y a jamais qu'un homme sur terre à la fois qui tient les clés de pouvoir de lier — et solennellement nous affirmons que maintenant, à nos jours, il n'a pas été donné aucune révélation apportant un changement à ce principe — tout acte d'ordination par le Président Taylor (ainsi qu'il est allégué), serait absolument sans validité et de nul effet. Aucune autre personne que le Président Jean Taylor ne pouvait mieux connaître ce principe concernant le pouvoir de lier et il ne se serait pas aventuré à le violer. C'est faire offense à sa mémoire — la mémoire d'un grand et fidèle Saint des Derniers Jours, d'un prophète du Seigneur — que prétendre que ces faussetés auraient été répandues par ceux qui professaient être ses amis alors qu'il vivait.

Le Maître a dit que dans les derniers jours, beaucoup viendraient en son nom disant : « Je suis le Christ » ; et qu'ils décevraient beaucoup de monde ; que de faux christs et de faux prophètes feraient leur apparition, qu'ils montreraient de nombreux signes et merveilles et chercheraient à détourner même les élus. Le Seigneur nous avertissait : Si en ces jours un homme dit : « Le Christ est là où il est ici, ne le croyez pas ».

Nous ne désirons pas juger autrui, ni nous occuper des motifs de leurs opinions — c'est au Seigneur à le faire — mais nous avons pleine qualité de dire, et c'est notre droit et notre devoir, que les doctrines que ces personnes prêchent et les pratiques qu'elles suivent sont nées de l'Esprit du mal et sont contraires à la volonté du Seigneur et à sa Parole révélée. Nous faisons appel à eux pour qu'ils se repentent et rejettent leurs fausses doctrines et leurs mauvaises pratiques. A moins qu'ils ne le fassent, le Seigneur les tiendra pour coupables.

C'est un fait significatif que ces proclamations sont publiées dans leur détail, après que toutes les personnes qui détenaient l'autorité présidente à cette époque et qui pourraient réduire à néant ces affirmations, sont mortes.

Le mariage céleste — c'est-à-dire le mariage pour le temps et pour l'éternité — et le mariage polygamique ou plural, ne sont pas synonymes. Les mariages monogames pour le temps et l'éternité, célébrés dans nos Temples, en accord avec la Parole du Seigneur et les lois de l'Eglise sont des mariages célestes.

A la mort du Président Jean Taylor, les clés du pouvoir de lier, leurs limitations et les ordonnances s'y rapportant passèrent selon les formes de dévolution régulière prescrites par le Seigneur et en usage dans les coutumes de l'Eglise au Président Wilford Woodruff. A la mort de ce dernier, elles passèrent pareillemment au Prési-

dent Lorenzo Snow, puis de même au Président Joseph F. Smith, enfin au Président Héber J. Grant.

Les clés du pouvoir de lier sont actuellement dans les seules mains du Président Héber Grant, qui les a reçu de la façon prescrite par le Seigneur de ceux qui avaient l'autorité de les transmettre, autorité qui n'a jamais été changée par le Seigneur, ni modifiée par l'Eglise. Le Président Grant, avons-nous dit, est le seul homme en ce jour qui possède ces clés. Il n'a pas autorisé personne à célébrer des mariages polygamiques ; il ne les mets pas non plus en pratique lui-même. Il n'a pas, en ce qui le concerne, violé le serment qu'il a fait à l'Eglise, au Gouvernement et au monde à l'époque du Manifeste.

Quiconque fera des déclarations contraire à ce qui est exposé ici consciemment ou inconsciemment n'est pas fidèle à l'Eglise. Quiconque se déclare autorisé à célébrer de tels mariages, n'en a pas le pouvoir et ne détient qu'une fausse représentation. Toute cérémonie qu'il célèbre est sans valeur. Ceux qui vivent comme mari et femme du fait de cérémonies proscrites par le Président Joseph F. Smith et célébrées par des personnes n'en ayant pas l'autorité ni le pouvoir, sont en état d'adultère et passibles des pénalités qui s'y rapportent.

Nous affirmons à nouveau qu'aujourd'hui tout comme lorsqu'elle a été publiée en 1904, la Déclaration du Président Smith approuvée par la Conférence générale, conserve toute sa valeur, « que de tels mariages n'ont pas été célébrés, consentis ou sanctionnés par l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, étant à sa connaissance ».

Enfin, nous avons l'honneur d'être attachés au Gouvernement et au peuple des Etats-Unis, en échange de la considération qu'ils nous ont pleinement accordée en nous reconnaissant comme Etat souverain dans l'Union, depuis que nous avons cessé la pratique de la polygamie. Nous avons prêté serment à la Constitution de l'Etat et les Saints des Derniers Jours ne violent pas la foi jurée.

L'Eglise affirme à nouveau son adhésion aux déclarations de Wilford Woodruff, Lorenzo Snow et Joseph F. Smith.

Elle adhère à l'engagement fait au Gouvernement des Etats-Unis et à la loi constitutionnelle de l'Etat d'Utah.

Nous confirmons et renouvelons les instructions données aux officiers de l'Eglise par le Président Joseph F. Smith en 1904, 1910 et 1914 et ordonnons aux officiers qui administrent les affaires de l'Eglise de s'occuper diligemment à enquêter sur les violations qui leur parviendraient sur la règle adoptée et si des personnes sont reconnues avoir violé le règlement du Président Joseph F. Smith (adopté par l'Eglise) ou qui ont été reconnues pour avoir conspiré contre ce règlement, enseigné, encouragé ou pratiqué la polygamie ou prétendu mariage plural, lesdits officiers devront exercer des poursuites contre eux, les déclarer coupables et les excommunier de l'Eglise, en accord avec les directives du Président Smith. Nous tiendrons les officiers responsables de l'accomplissement de ce devoir.

Signé :

Heber J. GRANT,
A. W. IVINS,
J. Reuben CLARK,
Constituant la Première Présidence.

Ville du Lac Salé, le 17 *juin* 1933.

LES MORMONS NE SONT PAS DES POLYGAMES

Depuis plusieurs mois, la presse a beaucoup publié au sujet de la polygamie à Short Creek, dans l'Arizona. Ces gens inculpés ne sont pas membres de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, quoi qu'ils l'étaient une fois. Depuis plus de trente année, l'Eglise Mormonne a excommunié toutes personnes qu'elle a trouvé coupable de pratiquer la polygamie. Nous publions dans ce numéro de « L'Etoile » la proclamation des autorités de l'Eglise à ce sujet, afin que leur attitude soit clairement comprise. Nous sommes heureux de constater que l'Eglise fait de grands progrès dans le monde. Nos missions sont prospères, y compris la Mission Française où le message de l'Eglise Restaurée se répand rapidement. Quelle est donc la raison de ce succès ? Pour répondre en un mot, nous dirons que c'est parce que les Mormons sont des chrétiens réalistes et pratiques. Notre pauvre monde troublé à besoin de ce message précieux. Nous prions qu'il soit toujours de plus en plus connu et écouté.

L.

QU'EST-CE QUE LE MORMONISME ?

(*Dr. John A. WIDTSOE*)

CHAPITRE XIV. — **Le Doux Fruit**

L'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, comme son nom l'implique, n'est ni plus ni moins que l'Eglise du Christ. Le Mormonisme se dit la simple expression de l'évangile de Jésus-Christ, telle que le Maître l'enseigna lui-même, sans rien ajouter, ni rien retrancher.

Joseph Smith ne créa pas. Il restaura l'église prétendant que la restauration était devenue nécessaire, parce que l'humanité s'était écartée de la vérité de l'Evangile, avait perdu l'autorité que le Christ avait conférée à ses disciples, et établi des églises fondées par des humains, lesquelles, bien qu'apportant parfois une aide appréciable à l'homme, ne pouvaient le mettre sur la route vraie et sûre du bonheur sur la terre et au ciel, en un mot, sur le chemin du salut.

Les Mormons sont loin d'être parfaits, mais ils possèdent un système de vérité parfait. Le Mormonisme — un autre nom du Christianisme — possède une philosophie attrayante, large dans ses conceptions et ses vues, donnant le moyen sûr de sortir des difficultés présentes, d'atteindre la paix future et le salut. Cent années de mise en pratique partielle de ces principes de vérité ont formé un peuple unique dans ses actes, heureux dans son état, soit spirituel, soit physique ou économique ; un peuple unique au monde. Qu'il s'agisse de la santé, des richesses, des améliorations

sociales, de la moralité ou du pouvoir spirituel, les Mormons se placent au premier rang. C'est un peuple heureux dans chacun de ses membres et dans l'ensemble. L'Evangile restaurée a donné de doux fruits. Voilà une preuve de la vérité inhérente de ce système social et religieux.

Le Mormonisme maintient que le Seigneur, de la propre voix et par l'intermédiaire d'agents qu'il avait choisis, instruisit Joseph Smith et ses compagnons sur le travail de la restauration de l'Evangile, et que, en temps voulu, l'autorité de la Prêtrise depuis longtemps disparue de la terre aussi, fut conférée aux hommes ce jour-là. De plus on affirme que d'après le commandemant de Dieu, et par l'autorité de la Prêtrise, l'Eglise de Jésus-Christ fut rétablie le 6 avril 1830, avec son merveilleux pouvoir et sa merveilleuse autorité, et que par cette Eglise, et par elle seulement, peuvent être administrées les ordonnances nécessaires au salut.

De plus, l'Eglise déclare que par des révélations du ciel, plusieurs doctrines de l'Evangile, oubliées ou changées par l'homme, ont été restaurées, éclaircissant aussi des points de vue demeurés obscurs et très discutés, et rétablissant de saintes pratiques dont l'usage avait été délaissé. L'Eglise fait restaurer le glorieux principe de la vie et du voyage éternel de l'homme.

Il vit avant sa venue sur la terre et vivra après sa mort. Eternellement, il se développera selon une progression constante, c'est-à-dire, il apprendra la loi éternelle, et il lui obéira. Il élèvera jusqu'à la ressemblance de son Père. Avec cette clef de connaissance, l'homme est capable d'interpréter les phénomènes de la vie et diriger chacune de ses actions.

Le Mormonisme porte témoignage au monde de la vérité, du pouvoir et du but de l'Evangile de Jésus-Christ. Il donne des preuves de sa véracité. Il ne demande à personne d'accepter ses principes sans examiner les preuves innombrables qu'il offre. Des témoins ont reconnu les visions spirituelles de Joseph Smith ; les plaques que l'on a traduites dans le Livre de Mormon ont été vues par d'autres que lui. Tous les événements apportent leur témoignage. Il y a plusieurs témoins d'un grand nombre de manifestations spirituelles ; guérisons et prophéties. Ces innombrables manifestations inattaquables ont été exposées au monde pour que ceux qui cherchent la vérité les étudient, les considèrent et décident. Les Saints des Derniers Jours sentent qu'ils ont fait leur devoir quand ils ont présenté la vérité par les moyens dont ils disposent en vue de bien la faire connaître et, en effet, dans plusieurs pays, à plusieurs reprises, et de façon différente, on a porté témoignage de la restauration. Ceux qui ne veulent pas accepter la vérité ou qui refusent de l'accepter, la connaissant, sont abandonnés au jugement de Dieu.

En réalité, le Mormonisme est l'Eglise de Jésus-Christ qui nous est donnée à nouveau. Ce plan du salut a été révélé plusieurs fois au monde. Mais le Mormonisme constitue la dernière dispensation donnée aux hommes. L'Eglise de Jésus-Christ, établie pour la dernière fois, ne disparaîtra plus de la terre. Cette dernière révélation est plus complète que toutes les précédentes, car elle comprend toutes les espérances du passé et prépare la victoire finale du bien sur le mal. Donc, parce qu'elle offre avec la vérité et l'expérience, l'autorité nécessaire à la réalisation du grand plan de bonheur humain, elle est en somme une nouvelle révélation. Elle est comme l'interprète de la voix confuse des siècles.

Le plan qui fut formulé dans le ciel avant que la terre n'existat, envisage l'époque où tous les esprits qui ont accepté le plan auront pris des corps mortels. Alors, la fin arrivera. Des changements

étonnants marqueront ce jour. La terre, ayant accompli sa mission, subira un changement semblable à la mort ; elle en sortira purifiée et prête à servir de demeure à ses enfants. Ces jours d'ultime révélation de l'Evangile sont les derniers avant que ces grands changements n'arrivent. Personne ne peut fixer le jour ou l'heure, mais tous les hommes peuvent se préparer pour les événements à venir.

Les Saints des Derniers Jours envisagent le futur avec joie. Ils savent qu'aujourd'hui est leur grand jour. Si l'on vit chaque jour sagement, en obéissant à la loi, en harmonie avec elle, on n'a pas besoin de craindre l'avenir. Tout se passera bien pour ceux qui sont du côté de Dieu.

Dans les derniers jours le Seigneur viendra à nouveau sur la terre, pour gouverner et régner cette fois-ci. Alors, « Tout genou fléchira et toute langue confessera que Jésus est le Christ ». Le Maître se chargera de diriger les affaires de l'humanité. Et finalement, le monde sera en paix. Les Saints des Derniers Jours accueillent cette perspective avec joie.

En attendant, le Mormonisme avance régulièrement, répand son message au loin et démontre la valeur de l'obéissance à la loi de l'Evangile en vue du bonheur humain. Il enseigne, par dessus tout, que l'essence du Christianisme se trouve dans les mots du Sauveur : « Agissez envers les autres comme vous voudriez qu'ils agissent envers vous ». Avec cette règle de vie, facile à comprendre, mais difficile peut-être à suivre, on peut acquérir toutes les vertus chrétiennes, la foi parfaite dans le Seigneur, le progrès éternel complet.

Qu'est-ce que le Mormonisme ? C'est le pur Evangile de Jésus-Christ, le plan éternel de vie et de salut, le chemin vers le bonheur sur terre et au ciel. C'est le moyen ordonné par le ciel pour rendre les hommes forts dans toutes leurs entreprises justes, pour les conduire au bonheur par la maîtrise d'eux-mêmes et la conquête des forces qui les environnent. C'est le pouvoir par lequel les hommes, jour après jour, approchent de la perfection du Seigneur. Ceux qui acceptent cette vérité éternelle et se conforment aux règles qu'elle détermine seront les vainqueurs de la terre.

GUIDE POUR LES SOCIÉTÉS AUXILIAIRES

LA PRÊTRISE

Le 2 février. — Lecture et discussion de la feuille pour les instituteurs-visiteurs. *Sujet* : Le Respect pour l'Aurorité.

Le 9 février. — *Etude de « Théologie rationnelle ».* On doit lire le texte pendant la semaine et on demande à un frère de faire le discours. Chapitres IX et X.

Le 16 février. — Rapport des instituteurs-visiteurs.

Le 23 février. — Discussion des affaires de la Branche.

ÉCOLE DU DIMANCHE

DÉPARTEMENT DU SURINTENDANT

Récitation de la Sainte-Cène :

En partageant ce pain, ce vin,
Symboles du rachat,
Souvenons-nous du don divin
Que Dieu nous envoya.

Récitation d'ensemble :

Phil., 2 : 3-4 : Ne faites rien par un esprit de contestation, ni par vaine gloire ; mais que chacun de vous regarde les autres, par l'humilité, comme plus excellents que soi-même. Ne regardez pas seulement chacun à votre intérêt particulier, mais ayez aussi égard à celui des autres.

CANTIQUE A RÉPÉTER :

Venez Chaque Sabbat !

CLASSE DES ADULTES

Le 2 février. — *L'Ecole du Dimanche.*

Texte. — La Bible.

Qu'est-ce que la vie ? Qu'est-ce que la vie signifie pour vous ? Pourquoi l'homme a-t-il été placé ici sur la terre ? Quelle est sa destinée ? Dès le début de cette année nous allons étudier ces nouvelles questions.

Le *but* des leçons pour cette année est celui-ci : Le mystère de la vie peut être résolu par une étude approfondie des enseignements des auteurs du Nouveau Testament et de leur témoignage.

Considérons d'abord les auteurs eux-mêmes. Nommez cinq d'entre eux. Donnez un résumé de la vie de chacun, en faisant ressortir plus particulièrement leurs occupations et la simplicité de leur vie avant que Jésus les aient appelés comme disciples et leurs voyages ainsi que leur activité après la crucifixion. Une carte peut aider à situer les lieux où les événements les plus remarquables se sont déroulés. Si c'est possible, montrez sur la carte où se trouvaient les divers auteurs à l'époque où ils écrivirent leurs épîtres.

Le 9 février. — *Le mystère de la vie.*

Objections principales .— Si nous étudions soigneusement les enseignements du Nouveau Testament et nous rapportons au témoignage de ses auteurs, nous obtiendrons la connaissance pour résoudre les mystères de la vie.

But de la leçon. — Bien que le secret de la vie puisse paraître au-dessus de la compréhension des mortels, l'homme n'en a pas moins des devoirs qui lui imposent de vaincre la nature, de maîtriser tous ses appétits et toutes ses tendances physiques. C'est seulement en agissant ainsi qu'il fourni la preuve d'être vivant à l'image de Dieu et se plaçant au-dessus de tous les autres êtres.

Prévenez au moins une semaine à l'avance un membre de la classe pour qu'il lise le Psaume 8e, versets 3 à 8.

La vie, pour aussi réelle qu'elle soit, n'en constitue pas moins encore le plus grand mystère de la nature. La nature ne nous révèle

que des impressions de la vie ; nous remarquons dans la vie de tout être, depuis le plus petit insecte jusqu'à l'arbre géant, le même phénomène de nutrition, d'assimilation de la nourriture, de reproduction, de croissance. Pourquoi ? Pour accomplir une existence et pour perpétuer l'espèce.

« Où es-tu, homme qui a compris ces choses ? L'existence humaine ne se rapporte-t-elle pas aussi à ces phénomènes de nutritoin, d'assimilation, de reproduction, de croissance ? *L'homme a été placé sur la terre pour régner sur tous les autres êtres.* De toutes les créatures qui vivent sur la terre, l'homme est la plus parfaite, c'est l'être qui est au-dessus de tous les autres.

Le seul être ayant vécu sur la terre et ayant résolu ce problème est *Jésus-Christ.*

Quelle sublime leçon c'est pour nous lorsque nous contemplons les diverses manifestations de la vie se déroulant autour de nous ? Considérez cette parole : « La loi de conservation est la première loi de la vie », et comparez-là avec cette parole de Jésus : Quiconque perd la vie pour ma cause la retrouvera ». Quel pouvoir l'homme a-t-il pour pouvoir s'élever au-dessus des tendances terrestres et au-dessus des désirs de la chair ? Expliquez qu'il y a un plus grand mystère dans l'union de l'âme avec le corps physique que dans la création de l'univers ?

Le 16 février. — *La réalité historique du Christ.*

But. — L'acceptation de la réalité du Christ et de sa doctrine assure le triomphe de la justice dans la vie de l'individu et de la Société.

Comme exercice d'ouverture, chantez : « Je sais que mon Rédempteur vit ».

Les critiques modernes du Nouveau Testament font une distinction entre le Christ *historique* et le Christ *traditionnel.* Nous reconnaissons ce fait que des relations suivies font parfois défaut dans la vie personnelle de Jésus. De nos jours encore, le meilleur témoignage de la réalité historique autant que de la personnalité divine de Jésus-Christ et Celui qui est le plus convaincant et le plus universellement admis, c'est l'influence que sa vie et son enseignement a produit dans le monde. Le Christianisme est sans conteste la force morale et religieuse la plus puissante de l'histoire. En définitive, le Christianisme implique une attitude personnelle particulière vis-à-vis de Dieu et de l'homme, un moyen de vivre qui trouve son inspiration présente tant dans son propre développement historique que dans la personnalité, l'esprit et l'enseignement de Jésus.

Lorsqu'on admet la réalité de Jésus comme Christ et Sauveur, une nouvelle conception d'un Univers ayant un but nous apparaît. L'homme occupe dans ce plan une place harmonieuse. La vie n'est pas la conséquence du hasard, mais bien le résultat d'un plan intelligent et préétabli. S'il n'y avait pas de Christ historique, il n'y aurait pas de Nouveau Testament.

S'il y en a une, quelle est la différence entre le Christ « historique » et le Christ « traditionnel » ? Nommez quelques-uns des bienfaits que la vie et les enseignements du Christ ont apporté à l'humanité ? Dans la musique, dans l'art, dans la vie sociale ; la vie des Etats, de la famille, la religion. Commentez l'influence de l'esprit chrétien en faveur de la paix et du progrès dans le monde. Montrez que l'erreur, la fausseté, la superstition, sont des entraves au progrès, tandis que la vérité en sert toujours la cause. Que signifie cette expression : Le Christianisme est une attitude personnelle ? Comment le Christ nous a-t-il révélé ; (*a*) la personnalité de Dieu ; (*b*) La fraternité des hommes ?

Le 23 février. — *Témoignages.*

But. — Recevoir la Revélation soit par l'inspiration, soit par la communication directe est le plus grand privilège de l'homme dans l'état mortel. Les informations et les connaissances possédées par la plupart des membres de la famille humaine dépendent du témoignage et de l'expérience d'autrui. C'est par les autres qu'ils connaissent la vie, ses moyens et ses buts, bien qu'il y ait également deux autres sources de connaissance : la *Raison* et la *Révélation.* Cependant, la raison n'est pas un guide sûr dans l'explication de la vie humaine et du problème des êtres ; nous voyons certaines personnes raisonner d'une façon absolument contraire à certaines autres.

La Révélation est le procédé qui nous fait connaître Dieu et sa volonté directement par inspiration à l'homme, soit en fait, soit relatée par les écrits qui mentionnent ces communications de Dieu avec ses enfants. Jésus vint sur la terre pour faire connaître Dieu à l'homme. En se rapportant aux déclarations de ceux qui ont été ses témoins pendant sa vie terrestre, nous voyons ce qu'ils ont enseigné concernant l'origine de l'homme, ses devoirs, sa destinée, toutes choses qui leur avaient été révélées par Jésus-Christ. Les auteurs du Nouveau Testament ont reçu de Jésus-Christ 6 révélations fondamentales ou vérités se rapportant à la vie, à la mort et à l'immortalité. Ce sont : 1. L'existence de Dieu ; 2. Sa paternité ; 3. Son intérêt vis-à-vis de nous ; 4. Le plan de vie qu'il a établi pour nous ; 5. Les récompenses à ceux qui obéissent ; 6. Le problème de la mort qui n'est qu'un incident dans la vie, la porte de l'immortalité personnelle.

Montrez que la raison n'est pas toujours un guide sûr. Prouvez-le par des exemples vécus. Citez cinq témoins du Nouveau Testament pouvant attester la réalité de Jésus-Christ et ses enseignements. Qu'est-ce qui peut faire de chacun un témoin particulier de la vérité ? Quelle est la valeur d'un témoignage sur la personne de Jésus-Christ ?

Remarquez ceci : Dieu se révèle lui-même à qui il veut. Il choisit seulement les plus dignes. Ceux à qui il s'est révélé lui-même et à qui il a fait connaître sa vérité dans le passé, sont ceux qui ont possédé au plus haut degré le discernement spirituel.

CLASSE INTERMÉDIAIRE

Nouveau Testament

Le 2 février. — *Introduction au nouveau cours.*

Cette année nous demandons aux élèves de travailler très sérieusement. Tracez toujours du travail à l'avance et que tous les devoirs assignés soient accomplis. Etablissez un registre, donnez à chacun la tâche à laquelle il devra se consacrer et notez les résultats obtenus. Faites en sorte que chaque nouveau membre puisse avoir en sa possession un Nouveau Testament. Procurez-vous une carte de façon à développer les connaissances géographiques et à pouvoir localiser les histoires.

Pour cette leçon, donnez une courte histoire du Nouveau Testament. Par exemple, l'Evangile de Marc fut le premier des quatre évangiles, il fut écrit vers l'an 50 par Jean Marc. Matthieu vint ensuite vers l'an 60. Luc et les Actes furent écrits par le même auteur... Continuez ainsi pour les autres livres. Ces renseignements sont nécessaires pour une compréhension complète de la Bible et de son histoire. Si vous ne pouvez pas faire une telle préparation pour ce jour, substituez -lui une autre leçon, mais ne manquez pas de présenter ces matières lorsque la leçon sur l'Evangile sera

faite. Vous pouvez obtenir ces informations sur des commentaires de la Bible.

Le 9 février. — *La lumière du monde.*

But. — Montrer que les enseignements du Christ sont d'une importance aussi grande aujourd'hui qu'il y a 1.900 ans.

Texte. — Matthieu, 6 : 1-6 ; Marc, 7 : 1-23 ; Luc, 13 : 9-14, 16 : 14, 19-31 ; 20 : 43-47 ; Matthieu, 6-31-33 ; 21 : 12 ; Jacques, 2 : 1-19.

On arrivera plus facilement à comprendre cette leçon si l'on examine quel était le caractère des gens qui vivaient à l'époque du Christ et si on le compare à celui de nos contemporains. Les Juifs étaient orgueilleux, oppresseurs du pauvre, ils recherchaient davantage les appréciations des hommes et les richesses du monde que le Royaume de Dieu et la vraie justice ; ils observaient aveuglément les traditions, etc... Aujourd'hui, les gens ont-ils le même caractère ? Sont-ils orgueilleux ? Méprisent-ils le pauvre ? Recherchent-ils les plaisirs du monde et ses richesses ? Le caractère de la nature humaine a-t-il changé depuis l'époque du Christ ? Les principes chrétiens sont-ils nécessaires au monde d'aujourd'hui ? Qu'est-ce que Jésus-Christ répondit aux orgueilleux, aux changeurs de la monnaie, à ceux qui suivaient les traditions aveuglément ?

Le 16 février. — *Les affaires de son Père.*

But. — Montrer que nous aussi nous devons nous occuper activement des affaires de notre Père Céleste.

A quelle chose le Père céleste est-il le plus intéressé ? Quand Jésus commença-t-il de s'occuper des affaires de son Père (Luc, 2, 42-50). Ce fut l'œuvre de Jésus de faire connaître aux hommes la vraie nature de Dieu et ses rapports avec les hommes. Dès sa jeunesse il étudia l'Evangile et ainsi il fut capable de discuter avec les hommes les plus sages dans le Temple. Il ne nous est plus parlé de lui jusqu'à ce qu'il prêcha l'Evangile par ses paroles et par son exemple durant trois années de sa vie. Finalement, il offrit sa vie en sacrifice pour sauver l'Humanité (Jean, 12 : 32-33).

« Ceci est mon œuvre et ma gloire ; réaliser l'immortalité et la vie éternelle de l'homme (Perle de Grand Prix, Moïse, 1 : 39). Que devons-nous faire pour collaborer au travail de Dieu ? (Jean, 6 : 28-29). Christ était préordonné pour expier les péchés du monde, mais il n'y était pas obligatoirement prédestiné, c'est-à-dire qu'il conservait toute latitude d'agir d'après sa libre volonté. Il aurait pu ne pas assurer le salut des hommes s'il l'avait voulu ; mais il ne faillit pas à sa mission de rédemption. Voyez : Matthieu, 20-28 ; 26 : 39-42 ; Jean, 2, 1-5 ; 3, 14-17 ; 6 : 38 ; 10 : 14-18-31 ; 17 : 3. N'y a-t-il pas des gens qui prennent plus soin des choses du monde que des choses de Dieu ? (Voir Méphistophélès dans Faust).

Le 22 février. — *La personnalité de Dieu.*

But. — Montrer que le Père et Jésus-Christ sont deux êtres séparés dans la Trinité et à la Tête des Dieux.

Texte. — Jean : 1-18 ; 14 et 15 ; Marc, 1 : 11 ; Luc : 9, 35-37 ; Articles de Foi : Pages 8 et 9 ; La terre a été créé par Jésus-Christ qui en a reçu le commandement de Dieu. Jean, 1 : 3-10. Ceci est corroboré par d'autres déclarations dans la Perle de Grand Prix. Dans la Genèse nous lisons : « Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance » (Genèse : 1-26). Et de nouveau 3-22 la forme du pluriel se trouve aussi employée. De qui Dieu parlait-il ? Il parlait avec le Christ. Jésus lui-même témoigne qu'il a un Père dans les cieux. Matthieu, 12 : 50 ; 24 : 39; Jean, 20 : 17. D'ailleurs

Jésus aurait-il adressé des prières comme il le faisait s'il n'y avait eu qu'un seul personnage dans les cieux comme Dieu ? Dans un passage de Jean, 11 : 30, Jésus déclare que lui et son Père sont *Un* en esprit, tout comme les Saints le sont aujourd'hui. Lisez : Jean, 14 et 15 et aussi 19 : 23. La meilleure preuve se trouve dans la Révélation moderne donnée par Joseph Smith lorsqu'il déclare qu'il a vu le Père et le Fils et que ce sont deux êtres distincts (D. et A., 76 : 19, 24).

CLASSE DES ENFANTS

Les leçons pour la classe des enfants de l'année prochaine seront prises de la Bible. Les maîtresses devront avoir une bonne connaissance des textes indiqués à chaque leçon, car les récits ne seront profitables que si la maîtresse est familière avec le fond et les détails. Chaque leçon donne lieu à un but final ou à une pensée devant ressortir des éléments donnés. Ceci constituera « l'objet ». La maîtresse devra faire en sorte qu'aucune classe ne se termine sans qu'elle se soit assurée d'avoir bien fait pénétrer dans l'esprit des enfants au moins un point duquel on puisse déduire une vérité.

Les « paroles précieuses » sont destinées à être apprises par cœur, de manière à permettre aux enfants d'apprendre les belles citations des écritures qui représentent le thème des leçons.

Le « point de contact » et l' « Application » seront destinés, comme par le passé, à permettre à la maîtresse de présenter les leçons de la manière la plus intéressante et la plus profitable. Le plan sera court, ne suggérant que le sujet de la leçon. En donnant de l'unité à la présentation, ce sera très utile aux maîtresses, bien qu'elles préféreront sans aucun doute dresser elles-mêmes un plan du texte.

Le 2 février. — *Elie nourri par des corbeaux.*

Texte. — I Rois, 16 : 29-34 ; 17 : 1-9.

Objet. — Si nous servons Dieu sans crainte, Il nous bénira et pourvoira à nos besoins.

Parole précieuse : « Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et Lui seul tu serviras ».

Point de contact. — Ce matin nous avons prié notre Père Céleste. A qui est-Il semblable ? (Parlez avec les enfants de la réalité du Dieu que nous adorons). Comment diffère-t-Il du Dieu adoré par certains peuples ? (Montrez le tableau d'une ancienne idole). Ce Dieu parle-t-il ? Entend-il ? Voit-il , etc... ? Pourquoi donc est-il stupide d'adorer un tel dieu ? Notre leçon de ce matin nous fait connaître ce qui arriva au peuple qui adora une idole comme Dieu.

Plan. — La maison d'Elie en Galaad ; comment était la Galaad, apparence d'Elie. Pourquoi le Seigneur en fit-il un prophète ; Achab épouse Zézabel ; ils introduisent le culte des idoles. Message d'Elie au roi. La Famine ; souffrances du peuple ; Elie s'enfuit à Cherith ; il est nourri par des corbeaux.

Application. — Comment Elie fut-il béni par son obéissance aux commandements du Seigneur ? En qui devons-nous toujours placer notre confiance ? Supposez que nous ayons quelque chose de très difficile à faire, à qui devons-nous demander de l'aide ? Comment montrons-nous notre confiance en Dieu ? (Par la prière). Combien de fois prions-nous le Seigneur chaque jour ? (Faites ressortir en particulier les bénédictions aux repas et montrez les raisons que nous avons de remercier Dieu pour notre nourriture. Quoique le Seigneur ne nous envoie pas de corbeaux pour nous

nourrir comme Il le fit pour Elie, c'est Lui qui nous donne notre nourriture par l'intermédiaire des pouvoirs de la nature, etc...).

Le 9 février. — *Elie et la Veuve.*

Texte. — I Rois, 17 : 10-16.

Objet. — Si nous aimons et servons Dieu, Il nous bénira et pourvoira à nos besoins.
Parole précieuse : « Donnez et on vous donnera » (Luc, 6 : 38).

Point de contact. — Que signifie le mot « Famine » ? Qui cause la famine ? Nous sommes heureux et bénis d'avoir toujours de la nourriture pour nos trois repas journaliers. Combien de fois entre les repas courrons-nous à la maison pour aller chercher des pommes, un morceau de pain, etc... ? Pouvez-vous imaginer ce qu'il arriverait si vous n'aviez pas de pain à la maison, pas de fruits, pas de lait ? et aucun endroit pour trouver de la nourriture ?

Plan. — Le long voyage d'Elie à Sarepta ; la nature du pays qu'il parcourut ; la famine partout ; la fin de son voyage. Sarepta au bord de la mer. Elie et la veuve ; sa demande d'eau et de nourriture ; sa bonne volonté et sa foi. La promesse d'Elie envers elle.

Application. — Pourquoi la veuve voulut-elle bien apporter de l'eau à Elie quand il le lui demanda ? Lorsqu'il demanda du pain, pourquoi hésita-t-elle ? Quelle est la raison qui la poussa à utiliser sa dernière nourriture pour faire un gâteau à Elie ? Comment montra-t-elle sa foi en Dieu ? (En obéissant à l'un de Ses prophètes). Dans notre Eglise nous avons des prophètes de Dieu à qui nous devons obéir. Pouvez-vous en nommer quelques-uns ? Que nous demandent-ils de donner ? (Des offrandes de jeûne, des dons, la dîme). Croyez-vous que nous sommes bénis en faisant ces dons ? Si vous aviez économisé un franc et que votre petit frère n'en ait pas, que feriez-vous ?

Le 16 février. — *Elie et le fils de la veuve.*

Texte. — I Rois, 17 : 17-24.

Objet. — Dieu a le pouvoir de récompenser les bonnes actions accomplies par Ses enfants.
Parole précieuse : « Maintenant, je sais, tu es véritablement un enfant de Dieu » (I Rois, 17 : 24).

Point de contact. — Supposons que nous demandions à votre mère ce qui lui est le plus cher au monde. Que dirait-elle ? Ses petits garçons et ses petites filles, je suis sûr. Rien au monde, mes enfants, ne pourrait prendre la place que vous occupez dans le cœur de votre mère. Je vais vous parler d'un petit garçon qui était chéri de sa mère autant que vous l'êtes de la vôtre.

Plan. — Le fils de la veuve ; son amour pour Elie ; Leur amitié. La mort du fils ; la complainte de la mère ; Elie montre son affection. Le fils ressuscité ; prière d'Elie ; la gratitude de la mère.

Application. — Qui guérit le fils de la veuve ? (Dieu). Grâce à la foi de qui, le fils revint-il à la vie ? (celle d'Elie). (Aidez autant qu'il est possible les enfants à comprendre la relation entre Dieu et un prophète). Nous faisons preuve de notre foi en Dieu en montrant notre bon vouloir à croire en nos prophètes. Qui sont nos prophètes ? Si quelqu'un est malade à la maison, qui envoyons-nous chercher ? (Le Président de notre Branche ou les missionnaires). Ceci montre que nous avons foi en notre Père Céleste en plaçant notre confiance en ses prophètes. Par quels autres moyens pouvons-nous montrer notre confiance en les prophètes de Dieu ?

Le 23 février. — *Révision.*

La révision du Dimanche a été pour les professeurs l'occasion la plus magnifique de rendre ces leçons vivantes pour les enfants. La révision occupe une place si essentielle en faisant ressortir la vérité importante qui se dégage de chaque leçon que l'omettre serait une grande perte pour l'élève et son professeur. On ne donnera pas ces révisions obligatoirement le premier ou le dernier dimanche du mois, mais à la fin de l'enseignement d'un certain travail formant une unité. On pourra employer différentes méthodes de reviser les leçons, mais il ne faudra jamais perdre de vue que chaque leçon a un objet, et c'est cet objet, ou grande vérité, que nous voulons inculquer à l'enfant plutôt que les faits d'un récit ; ceci l'incitera à vivre et à agir d'une manière convenable.

Comme toutes nos leçons de janvier portent sur Elie et ne sont constituées plus ou moins que par un récit continu dont le but est d'enseigner « la foi en Dieu », nous ne réviserons pas chaque leçon séparément. On pourra employer des petites fiches de papier sur lesquelles on inscrira des mots ou des phrases se rapportant aux leçons. Les enfants tireront ces fiches et expliqueront ce qui est inscrit. Par exemple, on pourra inscrire des mots tels que : « Famine », « nourri par des corbeaux », « le Roi Achab », « ils adorèrent des idoles », « le repas n'était jamais consommé ». Si vous voyez un enfant hésiter sur un mot, donnez-lui une autre fiche, de sorte que tous les élèves du groupe aient l'occasion de prendre part à cet exercice.

SOCIÉTÉ DE SECOURS

Souvenirs
pour le « Coffre aux choses précieuses de la vie »

par Lella Marter HOGGAN

Gardez la Foi en Dieu

De tous les attributs du cœur ou de l'âme que l'on doit conserver avec soin, développer et fortifier, la Foi est le premier et le dernier. Car, dans une certaine mesure, toutes les autres vertus sont engendrées par le pouvoir réconfortant de la Foi.

Dans la joie et dans le succès, c'est la Foi qui donne des ailes à nos aspirations. Dans la douleur et dans la défaite, c'est elle qui soutient et fortifie notre âme abattue. Pendant les longues nuits de tracas, pendant les jours où nous sommes dévorés par l'anxiété, quand l'âme est au plus bas, c'est la foi qui ranime le cœur défaillant.

La foi est ce pouvoir qui a donné à la race le courage et la force d'âme nécessaires pour dompter les éléments et établir la civilisation. Elle est à la base de tout accomplissement. Elle a guidé l'homme sur le sentier battu que les races ont foulé depuis la jungle jusqu'à la grande route tracée.

Plus forte que le courage, plus belle que l'espérance, elle est cette certaine assurance, cette indiscutable confiance qui ne connaît pas la défaite. Elle est la lumière qui guide les enfants des hommes pendant les heures les plus sombres de la vie.

Les moments pendant lesquels on garde la foi sont durables et sont semblables aux inscriptions murales. Perdons-nous confiance

dans l'ultime but de la vie ; dans la destinée triomphante de l'homme ?

« Ne persistez pas dans le doute. Rien n'est aussi difficile, mais cherchez et vous trouverez ».

Cette force qui a ses racines plus profondes que les fondations de la terre et qui s'élève plus haut que les étoiles, est la meilleure sauvegarde de la sécurité et du bonheur de la race humaine.

Parmi les sentiers de la douleur et de l'affliction, le Dieu d'Israël a été à la recherche de ses enfants jusqu'aux extrémités de la terre et a établi pour eux un empire au cœur des montagnes éternelles. D'un bout à l'autre du monde, où Ses saints ont été rassemblés, il les a tenus sous la protection de son bras puissant et nous a mené dans une terre promise spirituelle. Nous sommes les enfants de prophétie, d'une prophétie qui n'est encore qu'à moitié réalisée. Quand nous pensons à tout ce qui s'est passé avant nous, nous ne devons pas oublier. Dans ces derniers jours de doute et de crainte, les mères en Israël renonceront-elles à leur foi en Dieu ?

La Foi donc, sera la première chose précieuse qui devra être recueillie dans notre coffre de la vie.

Il n'est nulle part dans les Ecritures une plus belle expression de ce don divin que dans le Psaume du Berger, Prenons le comme souvenir :

« L'Eternel est mon berger ; je ne manquerai de rien.
« Il me fait reposer dans de verts pâturages.
« Il me dirige près des eaux paisibles.
« Il restaure mon âme.
« Il me conduit dans les sentiers de la Justice
« A cause de son nom.
« Quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort.
« Je ne crains aucun mal, car tu es avec moi :
« Ta houlette et ton bâton me rassurent.
« Tu dresses devant moi une table en présence de mes adversaires.
« Tu vins d'huile ma tête.
« Et ma coupe déborde.
« Oui le bonheur et la grâce m'accompagneront
« Tous les jours de ma vie,
« Et j'habiterai dans la maison de l'Eternel jusqu'à la fin de mes jours ».

Première semaine. — Théologie et Témoignage. Le libre arbitre de l'homme. — Une courte période pour les témoignages.

Deuxième semaine. — Sujets d'instruction. — Le Semeur.

Troisième semaine. — Littérature : Pêcheur d'Islande, par Pierre Loti.

Quatrième semaine. — Cours d'hygiène : L'air pur et le soleil.

GLANEUSES

Février 1936

Les Dons de l'Esprit

Pour la première réunion de Février, les « Dons de l'Esprit » seront le sujet de recueil des « Trésors de Vérité ». Les dons de l'Esprit sont variés et Dieu les dispense à chaque individu en por-

tions qu'Il juge convenables ; néanmoins ces dons peuvent être développés. On raconte que le défunt Président Wilford Woodruff s'était habitué à écouter si attentivement la voix de l'Esprit, qu'en fin de compte elle devint pour lui un guide sûr.

On peut aussi rechercher les dons. Les Ecritures nous disent : « Cherchez avec ardeur les meilleurs dons, en vous souvenant toujours dans quel but ils sont donnés ».

Revoyez : I Cor., 12 : 4, 7-11, et les Doct. et All., 46 : 8-33.

Insitez auprès de vos élèves sur l'importance d'un don qui agit sous l'influence divine. Faites leur se rendre compte du privilège qu'elles ont de la communion avec l'Esprit Saint et des bénédictions qu'elles reçoivent sous forme de réponses aux prières, en suivant les ordres de cette petite voix — l'Esprit Saint, — qui donne la force dans les moments d'indécision et de tentation.

Le 6 février. — Hommes M : « Jeunesse et Vie ». — Notre propre vie sexuelle. — Glaneuses : « Trésors de Vérité ». — Dons de l'Esprit.

Le 13 février. — Que pense-t-on de la religion ? Chapitre IX, Le témoignage.

Le 20 février. — Que pense-t-on de la Religion ? Chapitres X et XI, Y a-t-il un Dieu ?

Le 27 février. — Appréciation théâtrale, Leçon I.

Programme pour le premier Dimanche soir de Mars

Thème. — Nous chercherons à établir la spiritualité et le bonheur au foyer en rendant service les uns aux autres.

Rendons service mutuellement les uns aux autres comme expressions d'amour fraternel. — Citez des exemples rendus par les chefs à leurs peuples, dans cette génération, aussi bien que dans les générations passées. Par lequel ils ont montré leur amour pour l'humanité en rendant service à autrui, 10 minutes.

Notre responsabilité de rendre service au foyer. — Donnez des exemples de service rendu par les enfants à leurs parents. Aussi des parents à leurs enfants, 10 minutes.

Le service rendu spirituel, le plus grand de tout. — Le service rendu a rapport au passé, au temps actuel, et à l'avenir. Il tient compte aux morts, aux vivants et aux esprits encore à naître, 10 minutes.

LEÇON DE GÉNÉALOGIE

Immédiatement après le meurtre

Le Président Joseph F. Smith discutant de cet enseignement a donné cette instruction-ci :

« Nous acceptons sans réserve ni modification, l'affirmation de « la Divinité faite par l'intermédiaire d'un ancien prophète Né- « phite : « Car moi, Dieu, le Seigneur des armées, je me réjouis de

« la chasteté des femmes, et la luxure n'est une abomination » (Jacob, 2 : 28) ».

« Nous estimons que le péché sexuel suit immédiatement celui « de verser le sang innocent dans la catégorie des crimes personnels, et que l'adultère n'aura point de place dans l'exaltation des « bénis.

« Quiconque regarde une femme pour la convoiter, ou si quelqu'un commet l'adultère dans son cœur, il n'aura pas l'esprit, « mais il niera la foi. (Improvement Era, 20 : 738).

« Nous ne sommes ici pour pratiquer aucune espèce d'immoralité. L'immoralité sexuelle surtout est la plus détestable aux « yeux de Dieu. Elle va de pair avec le meurtre lui-même et le « Dieu Tout-Puissant condamne le meurtrier à la mort. « Quiconque verse le sang de l'homme, son sang sera versé par l'homme ». « D'ailleurs il disait que quiconque commettrait l'adultère serait « mis à mort. C'est pourquoi nous élevons notre voix contre l'immoralité et contre toute espèce d'obscénité » (Gos., Doc., p. 391).

Châtiment des impudiques

Le Président Brigham Young fut aussi très positif dans la dénonciation de ce mal et nous ne pouvons être trop énergiques pour l'accuser. C'est un mal dominant et presque universel. A cause de lui, le monde court à sa ruine. « Apprenez la volonté de Dieu », dit le Président Brigham Young ; gardez ses commandements et « faites sa volonté, et vous serez une personne vertueuse ». Que la joie et la paix qui remplissent l'âme d'une personne vertueuse sont belles ! Que les tourments des impudiques sont terribles ! Ils n'auront pas de place dans la première résurrection. Lorsque viendra le jugement final ce sont ceux qui resteront « encore corrompus ». Ils ne peuvent entrer dans la ville sainte, ce sont les chiens, les sorciers, les prostituées, les meurtriers, les idolâtres, et quiconque aime et dit des mensonges » qui seront jetés dehors.

Le Président Young dit en outre :

« Le corrupteur de l'innocent est celui qui devrait être marqué de l'infamie et chassé de la société respectable, et évité comme la peste, ou comme on évite une maladie contagieuse. Les portes des familles honorables devraient se fermer devant lui, et il devrait être repoussé par toute personne noble et vertueuse. La richesse, l'influence ou sa position élevée ne devrait pas le protéger de leur juste indignation. Son péché est un des plus noirs sur la liste des crimes et il devrait être jeté du haut du sommet de la respectabilité et de la considération, pour trouver sa place parmi les pires des félons » (Discourses, p. 300).

Notre alliance pour préparer des corps mortels pour les esprits

Quand au commencement, l'homme fut placé sur la terre, il reçut l'ordre d'être « fécond et de multiplier ». Commandement plus important ne fut jamais donné à l'homme, car, par le mariage honorable, les esprits sont amenés sur terre. « Il y a des multitudes d'esprits purs et saints qui attendent l'occasion de prendre un tabernacle de chair, or quel est notre devoir ? » dit le Président Young. Il répondit comme ceci à sa question. « Notre devoir est de préparer des tabernacles pour eux, d'être en sorte la cause qu'ils ne soient pas forcés d'entrer dans les familles des méchants, où ils seront entraînés vers la méchanceté, vers la débauche et toutes sortes de crimes. C'est le devoir de tout homme et de toute femme

juste de préparer des tabernacles pour le plus d'esprits possible » (Discourses, p. 456).

En instruisant les mères de l'Eglise, le président Joseph F. Smith a dit en juin 1917 :

« Je regrette et je crois que c'est un mal évident que le désir existe parmi les membres de l'Eglise d'empêcher la naissance de leurs enfants. Je crois que c'est un crime là où cela se fait, où le mari et sa femme possèdent la santé et la vigueur et sont libres des tares qui pourraient être léguées à leur postérité. Je crois que lorsque les hommes entreprennent d'empêcher ou d'éviter la naissance des enfants, qu'ils en récoltent promptement les conséquences. Je n'hésite pas à dire que je crois que c'est une pratique méchante et un des plus grands crimes du monde d'aujourd'hui (R. S. M., 4 : 314).

Les bénédictions de la postérité éternelle

Quand les jeunes gens se marient et qu'ils refusent de remplir ce commandement qui fut donné au commencement du monde, lequel a la même efficacité aujourd'hui, ils se privent des plus grandes bénédictions éternelles. Si l'amour du monde et les pratiques méchantes ont plus de valeur pour un homme et une femme que de respecter les commandements de Dieu, ils se privent des bénédictions éternelles de la postérité. Ceux qui décident de leur volonté et malicieusement d'enfreindre cet important commandement seront damnés. Ils ne peuvent avoir l'esprit du Seigneur. Les petites familles sont la règle aujourd'hui. Les maris et leurs épouses refusent de prendre les responsabilités de la vie de famille. Beaucoup d'entre eux ne veulent pas être ennuyés par des enfants. Cependant ce commandement donné à Adam n'a jamais été abrogé ni écarté. Si nous refusons de vivre selon les contrats que nous faisons, spécialement dans la maison du Seigneur, alors nous ne pourrons recevoir les bénédictions de ces contrats dans l'éternité. Si les responsabilités de la paternité et de la maternité sont volontairement évitées ici-bas, alors comment le Seigneur pourra-t-il répandre sur les coupables les bénédictions de la postérité éternelle ? Cela ne se peut, et ces bénédictions leur seront refusées.

« Qui suis-je, dit le Seigneur, pour que j'aurais promis et que « je n'aurais pas tenu ?

« Je commande et les hommes n'obéissent pas ; je révoque et ils ne reçoivent pas les bénédictions.

« Alors ils disent dans leur cœur : Ceci n'est pas l'œuvre du Sei« gneur, car ses promesses ne sont pas remplies. Mais malheur à « eux ; car leur récompense les attend en bas et non en haut » (Doc. et A., 58 : 31-33).

Le monde approche rapidement de sa fin, c'est-à-dire de la fin des jours de méchanceté. Quand il sera mûr dans son iniquité, le Seigneur viendra sur les nuées des cieux pour se venger des impies, car sa colère est allumée contre eux. Ne pensez pas qu'il diffère sa venue. Beaucoup de signes de sa venue ont été donnés pour que nous puissions, si nous le voulons, savoir que le jour est proche, même à notre porte.

« Et il arrivera, à cause de l'iniquité du monde, que je me ven« gerai des méchants ; car ils ne veulent pas se repentir ; la coupe « de mon indignation est comble ; car voici, mon sang ne les puri« fiera pas s'ils ne m'écoutent pas » (D. et A., 29 : 17).

EN PASSANT

District Belge

Bruxelles. — Grâce à l'énergie et le travail assidu des missionnaires, et depuis le changement de local, qui est maintenant 93, rue Pachecco, l'assistance aux réunions s'est améliorée. Le local était comble pour la fête de Noël. Nous prévoyons un bon développement pour la Branche.

Charleroi. — Nous venons de recevoir un très bon rapport du progrès normal de la Branche et des fêtes de Noël.

Herstal, Seraing, Liége et Verviers. — De ces Branches nous recevons d'excellents rapports de progrès. Les Sociétés Auxiliaires fonctionnent très bien. Il y a une bonne assistance au culte du dimanche et il y a un excellent esprit qui règne. Les chapelles de Seraing et Liége ont été réparées et redécorées. On a rehaussé de 40 centimètres les estrades de ces chapelles et on a arrangé une garniture de rideaux en velours, suspendus à des barres d'airain, ce qui fait un effet très agréable. Le Président Ursenbach nous écrit que dans toutes les Branches les fêtes de Noël ont eu un très grand succès. Les locaux étaient comblés et beaucoup d'amis et d'étrangers ont assisté aux fêtes.

Nous notons que, par mégarde, le nom de frère Leslie C. Coombs n'a pas été ajouté aux autres missionnaires qui ont apporté si gracieusement leur aide aux travaux de réparation de l'Eglise de Liége. Ce frère a été un des plus dévoués.

District Suisse

Genève, Lausanne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds. — Nous avons de bonnes nouvelles du progrès qui se fait dans chacune de ces Branches. Il y a eu des fêtes payantes pour recueillir de l'argent pour les fêtes de Noël. Ces dernières étaient très bien réussies. Les enfants de l'Ecole du Dimanche et des Sociétés Primaires, en prêtant leur concours, ont rendu ces fêtes agréables. Que serait le Noël sans enfants ? Le Président Mc Kinnon nous écrit que le district est en bonne voie de prospérité et qu'il prévoit bien du progrès pendant l'année 1936.

Paris. — Une fête de Noël a eu lieu le 23 décembre, à Paris, qui était très bien réussie. Parmi l'assistance il y avait beaucoup d'amis. Les paroles de bienvenue étaient prononcées par le Président Daniel J. Lang. Un programme artistique était bien exécuté et il y régnait un vrai esprit de joie. Nous espérons avoir beaucoup de fêtes à Paris pendant la nouvelle année.

Une sœur fait un voyage aux Etats-Unis

Chères amis, j'ai donc eu, pendant mes dernières vacances, le grand privilège d'aller en Amérique pour revoir nos sœurs et frères de là-bas, et aussi pour connaître davantage l'Eglise avec ses Temples.

J'appréhendais un peu, tout de même, pour partir seule, à l'Ouest ; aussi, longtemps avant mon départ, ce voyage fut pour

moi un sujet de prières que Dieu exauça au delà de mes désirs, car je vécus pendant six semaines un rêve merveilleux.

Partie du Havre, sur le « Champlain », après deux jours de grève, je me laissais bercer tranquillement dans le bateau qui m'emportait à New-York. Les gens autour de moi causaient, se distrayaient ou étaient malades. Seule, assise dans un coin sur le pont, j'observais admirant les beautés de cette imposante immensité et, je pensais à Christophe Colomb, à la fragilité des choses et au Créateur qui organise tout en temps opportun.

A New-York, une sœur que je ne connaissais pas, m'attendit à la douane durant deux heures, questionnant toutes les dames, de noir habillées pour me trouver. Quelle constance ! ! ! Avec elle, en arrivant, j'allais aux réunions à New-York ; malheureusement la prononciation m'empêcha de tout comprendre mais, connaissant les cantiques, je chantais en français et c'était bien réjouissant. Partout j'ai assisté soit à des réunions, soit à des récréations, soit au culte et aux cérémonies du Temple et toujours, ces frères et sœurs aux visages ouverts, étaient heureux de se réunir. Les enfants aussi étaient contents, j'assistais au cathéchisme et ces grands élèves s'instruisaient avec plaisir sur la religion.

Partout j'ai été bien accueillie, une reine ne peut pas l'être plus, on me fit fête partout, à New-York, à Pocatello, à Idaho-Falls, à Logan, à Ogden, à Lac-Salé jusqu'à Los-Angelès. J'ai emporté de la monotone Amérique un souvenir délicieux occasionné par nos sœurs et nos frères, je devrais dire notre Eglise et, en en donnant à Dieu que je remercie toute la Gloire et l'Honneur.

J. CHASTAGNER, Montgiraud
Institutrice à Vallauris (Alpes-Maritimes).

Le mois de janvier 1936 a été un mois de changements

Licenciement de missionnaires. — Frère Ben E. Rich, président de la Branche de Genève, le 18 décembre 1935 ; Frère Bernel C. Winter de la Branche de Liége, le 10 janvier 1936 ; Frère De Mar J. Mc Kinnon, président du District Suisse, le 15 janvier. Ces frères rentrent chez eux, en Amérique. Frère Alfred Schindler, secrétaire de la Mission, a quitté son poste le 30 janvier 1936. Il a été envoyé en tournée pour visiter les membres et amis de la

Branche Générale. Il a passé à Tours, Nantes, Poitiers, Périgueux, Tarbes, Béziers, Nîmes, Marseille, Vallauris, ensuite il est rentré chez lui à Berne, en Suisse.

Réouverture de Branches. — Grâce à l'arrivée d'un bon nombre de missionnaires, pendant l'année dernière, nous avons pu réouvrir les Branches de Besançon, Grenoble, Lyon et Orléans. Nous sommes heureux de pouvoir reprendre cette œuvre qui a été si bien commencée.

Changements de missionnaires. — Frère James P. Condie, président de la Branche de Neuchâtel, a été nommé président du District Belge ; Frère George M. Meredith, de La Chaux-de-Fonds, a été nommé président de la Branche de Bruxelles ; Frère Arthur A. Aylworth, de Charleroi, a été changé pour présider la Branche de La Chaux-de-Fonds avec Frère Ralph D. Mc Murdie, de Neuchâtel, comme compagnon ; Frère Don C. Brown est parti de Bruxelles pour présider la Branche de Lyon avec Frère Vaughn M. Pond, de Grenoble, comme compagnon ; Frère Ray M. Reeder, de Bruxelles, a été nommé pour présider la Branche d'Orléans ; Frère Robert G. Irvine, du bureau de Paris, l'a accompagné ; Frère Donald K. Andrew a été nommé président de la Branche de Charleroi ; Frère Boyd Van Noy, de Herstal, a été nommé président de la Branche de Neuchâtel ; Frère Preston Gledhill, de La Chaux-de-Fonds, est son compagnon ; Frère Leslie C. Coombs a été changé de Liége à Herstal ; Frère Floyd S. Burgi, de Herstal à Liége ; Frères Carl C. Robbins et Doyle R. Cardon, de Liége à Seraing ; Frère Robert L. Moyle, de Verviers à Besançon, comme président de la Branche, avec Frère Rudger E. Jones, de Neuchâtel, comme compagnon ; Frère Donald K. Barton, de la Branche de Neuchâtel, a été nommé au bureau de Paris ; Frère Joel L. Hart, de Lausanne, a été nommé président de la Branche de Genève. Nous savons que ces changements seront bien accueillis et que le travail va reprendre avec vigueur, de sorte que nous prévoyons une année de grand avancement pour la Mission Française.

Décès. — Augustine Front Seguin a été paisiblement appelée de cette existence le 15 décembre 1935, à Orléans, après une maladie prolongée. Le président D. J. Lang a présidé aux rites d'ensevelissement. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

LA BRANCHE GÉNÉRALE

Programme

Convoquez la famille. — Chant. — Prière.
Etudiez : Un des articles dans « L'Etoile ».
Prière.

Nous avons quelques exemplaires de « L'Etoile » de ce mois disponibles. Demandez-les si vous pouvez les placer avantageusement.

TABLE DES MATIÈRES

Connaissez les Mormons 25
Souhaits 28
Un malentendu 30
Déclaration officielle de la Première Présidence de l'Eglise de Jésus-Chist des Saints des Derniers Jours 31
Les Mormons ne sont pas des Polygames 43
Qu'est-ce que le Mormonisme ? (Dr. John A. WIDTSOE) 43
La Prêtrise 45
Ecole du Dimanche 46
Société de Secours 52
Leçon de Généalogie 54
En Passant 57
La Branche Générale 59

Rédacteur : D. J. Lang — Rédactrice adjointe : Sœur Mae Bean.

ABONNEMENTS : France, 18 francs Français ; Belgique, 24 francs Belge Suisse, 3 frs 50 cent. Suisse Etats-Unis. 1 dollar.

SIÈGE DE LA MISSION : *Daniel J. LANG, 37, Avenue du Général-Sarrail Paris, XVIe France*

IMPRIMEUR-GÉRANT, GIBERT-CLAREY, TOURS.